

DE PROFUNDIS

« Je ne suis pas l'homme du doute, je suis l'homme des résolutions. » Charles Pasqua, un homme politique comme on en fait plus, nous a quittés en juin 2015.



es collègues de l'Assemblée nationale et du Sénat ont unanimement salué son engagement à 15 ans dans la résistance, ont de concert souligné son patriotisme et son indéfectible soutien au général de Gaulle. Nicolas Sarkozy, son fils spirituel en politique, voit en Charles Pasqua « l'incarnation d'une certaine idée de la politique et de la France faite d'engagement, de courage et de convictions ». Quant à Isabelle Balkany, elle pleure la mort de « son second père, et pas seulement en politique tant cet homme était extraordinaire ». À gauche, les hommages ont été moins élogieux et Manuel Valls a dû tancer les députés socialistes qui rechignaient à se lever pour honorer la mémoire de l'homme politique.

À L'ÉCOLE DU CRIME

En 1960, Charles Pasqua crée avec quelques amis le SAC (Service d'action civique), une « association ayant pour but de défendre et de faire connaître la pensée et l'action du général de Gaulle », en réalité une milice à son service qui recrute dans la police comme chez les truands allant même jusqu'à extraire certains d'entre eux de leur prison. Parfois munis de fausses cartes de policiers, ses membres sont impliqués dans de nombreux coups tordus, de l'affaire Boulin à l'affaire Markovic, de l'enlèvement du colonel Argoud à la disparition de Ben Barka.

« Coups et blessures volontaires, port d'armes, escroqueries, agressions armées, faux monnayage, proxénétisme, racket, incendie volontaire, chantage, trafic de drogue, hold-up, abus de confiance, attentats, vols et recels, association de malfaiteurs, dégradation de véhicules, utilisation de chèques volés, outrages aux bonnes mœurs » 1 : on ne compte plus les chefs d'accusation portés contre des responsables du SAC qui, en 1968, étaient prêts à ouvrir les stades pour y parquer les gauchistes.



Les médias ont retenu le militant toujours au service de la France, un homme déterminé qui cachait un grand cœur sous ses airs méchants. Ils ont souligné son accent à la Fernand, sa grande gueule et cet air patelin que les Français, les vrais, appréciaient, mais ne se sont pas répandus sur le parcours de celui qui, avant de devenir député des Hauts-de-Seine en 1968, était employé par la société Ricard. D'abord comme représentant, puis

comme directeur de l'exportation où il avait sous ses ordres Jean Venturi, truand corse notoire, chargé d'importer et de distribuer du pastis au Canada, mais aussi de l'héroïne en provenance de Marseille, d'après la DEA. En 1967, un mandat d'arrêt international est établi à l'encontre de Jean Venturi qui s'est évaporé dans la nature et ne sera jamais arrêté... De là à supputer qu'il aurait bénéficié de l'aide des amis corses de Pasqua pour se faire la belle, il y a un pas que je franchis allégrement 2.

UNE MAIN DE FER DANS UN GANT DE VELOURS

Ministre de l'Intérieur de 1986 à 1988 (le premier gouvernement de la cohabitation), mais aussi président de la Commission parlementaire sur les problèmes de la drogue, Charles Pasqua s'illustre par la répression des manifestants contre la loi Devaquet et le décès de Malik Oussekiné, matraqué à mort le 5 décembre 1984 par un membre de la brigade des « voltigeurs motoportés ». Il chapeaute aussi l'arrestation des membres du groupe Action directe.

En 1988, alors que Jean-Marie Le Pen obtient 14,4 % de voix au premier tour de l'élection présidentielle, Charles Pasqua se déclare en faveur d'une alliance avec le Front national, ce dernier partageant « les mêmes préoccupations et les mêmes valeurs que la majorité ». Il profite aussi de la fusillade perpétrée par Florence Rey et Audry Mauvin pour réaffirmer son combat en faveur de la peine de mort.

Après une éclipse, Charles Pasqua redevient ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire en 1993, année où le Circ organise la première Journée internationale d'information sur le cannabis. Et voilà qu'une semaine plus tard, il coupe l'herbe sous le pied des militants déclarant que « la dépénalisation des drogues douces est un sujet de réflexion et qu'il devrait faire l'objet d'un grand débat au Parlement », ajoutant que « dépénaliser aurait l'avantage de mettre un terme à l'économie souterraine ». Des considérations qui déclenchèrent une salve de commentaires, les plus paranos soupçonnant notre ministre de vouloir prendre en main le trafic de banlieue et d'autres de vouloir mettre des bâtons dans les roues de Simone Veil, ministre de la Santé.

Trois mois plus tard, Charles Pasqua expliquera, via L'Express, que s'il est « partisan d'un grand débat autour des concepts de dépénalisation de l'usage et même de la légalisation du commerce des drogues », c'est pour qu'éclate au grand jour ce qu'il considère comme une « mystification » 3.



PROFESSION TRAFIQUANT

En juin 1998, la Cora (Coordination radicale anti-prohibitionniste) organise son congrès annuel à Paris dans une salle de l'Assemblée nationale. Des responsables politiques et associatifs sont invités à échanger sur le thème « La prohibition est un crime ».

Le clou de ce congrès a été l'intervention d'Ali Boureau en direct de son exil du Texas. Citoyen franco-marocain, Ali Boureau et ses deux frères ont été enlevés en 1973 et incarcérés dix-huit ans dans le camp de la mort de Tazmamart au Maroc. En 1991, suite à la mobilisation d'organisations des Droits de l'homme et à des pressions du président américain Jimmy Carter, les frères Boureau seront libérés et rapatriés en France.

Lors de leur très long séjour en prison, ils ont recueilli de nombreuses confidences de truands aguerris et de prisonniers politiques. Dans un livre publié en 1994 4, Ali Boureau accuse Charles Pasqua – grand ami d'Hassan depuis la fusion de Pernod avec Ricard – d'avoir supervisé deux laboratoires de transformation de cocaïne en 1962, l'un à Tanger, l'autre à Agadir. Il pousse le bouchon un peu plus loin, affirmant que des kilos de coke, de connivence avec les autorités françaises, « étaient transportés dans des avions militaires atterrissant dans les deux importantes bases militaires d'Évreux et de Tours ».

Et voilà qu'un jour, Ali Boureau est contacté par Jacqueline, épouse d'un fils de la famille Hémard, propriétaire de la distillerie Pernod. Elle lui raconte que tous les ans, au mois d'août, la famille au grand complet se retrouve dans un hôtel luxueux de Genève où Françoise Hémard (l'administratrice de la holding Pernod-Ricard) distribue à tous les membres de la famille une coquette somme provenant, selon Jacqueline, des bénéfices réalisés dans le trafic de cocaïne par Charles Pasqua et le clan Hémard. Suite à ses confidences faites lors d'un rendez-vous secret avec Ali Boureau en Grèce, Jacqueline est menacée de mort par trois individus se présentant comme des agents de la DST. Ali est à son tour agressé par des individus louches, il s'en plaint dans un entretien

accordé au journal Le Monde, ce qui lui vaut d'être convoqué par le chef de l'unité antiterroriste. Il adresse aussi une lettre à Charles Pasqua par l'intermédiaire de son avocat. Craignant pour sa vie (et celle de sa fille), Jacqueline Hémard fuit aux États-Unis. Quant à Ali Boureau, il la rejoint suite à plusieurs menaces de mort. Après avoir été reçu par l'ancien président Jimmy Carter et avoir déposé devant la Commission des droits de l'homme du Congrès, Ali Boureau – et Jacqueline Hémard qu'il épouse – obtient l'asile politique, une décision rarissime aux États-Unis. Joint par téléphone, Ali Boureau a

réitéré ses accusations contre Charles Pasqua, lequel n'a pas bronché. Habitué des coups tordus comme le prouve son CV judiciaire, Charles Pasqua a été impliqué dans une dizaine de dossiers portant sur des pots de vin touchés dans le cadre de ses hautes fonctions politiques. Il a été relaxé dans six affaires, condamné à deux reprises (dont une pour financement illégal de sa campagne électorale en 1999), et il est mort avant de savoir ce que lui réservait la justice pour un énième détournement de fonds.

Pour Charles Pasqua comme pour Nicolas Sarkozy, la politique n'est qu'un tremplin permettant de s'en mettre plein les poches. Toujours prêt à vous rouler dans la farine, menteur comme un arracheur de dents, cynique et dédaigneux, arrogant et autoritaire, celui qui se faisait fort de « terroriser les terroristes » terrorisait aussi ses amis politiques.

Souhaitons que Charles Pasqua, qui se vantait de détenir des dossiers compromettants sur le gotha de la politique, a pris le temps de tenir le journal intime de ses multiples exactions avant de passer l'arme à droite.

JEAN-PIERRE GALLAND

1) François Audigier, Histoire du S.A.C., éditions Stock, 2003.

2) Jean Venturi, qui dirigea plusieurs sociétés en association avec ses frères, s'est éteint en 2011 à Marseille. Il avait 89 ans.

3) En septembre 1993, le ministre de l'Intérieur charge Simone Veil de créer une Commission. Lorsqu'il nomme en décembre son président Roger Henrion, Charles Pasqua précise que cette Commission « ne saurait en aucun cas aller dans la voie de la dépénalisation ».

4) Ali Auguste Boureau, Tazmamart : Dix huit ans de solitude, éditions Michel Lafon, 1994.



Selon le célèbre dicton militaire, on peut tout faire avec des baïonnettes sauf s'asseoir dessus. Avec des amphétamines, on peut faire la guerre, préparer des examens, écrire la Critique de la raison dialectique si l'on s'appelle Jean-Paul Sartre¹ ou... se faire sauter. Mais avant d'aller plus loin, petit détour par l'histoire.

PAS DE PITIÉ POUR LE

CAPTAGON® !

Le mot composé est un peu technique : pharmaco-psychose. Une substance psychoactive, une drogue, peut provoquer, transitoirement, un état psychotique c'est à dire de perturbation globale du rapport à la réalité. Aucune drogue n'est mieux placée que l'amphétamine pour illustrer ce phénomène. Nous sommes des machines à deux temps (veille/sommeil) et la perturbation de ce rythme est notre plus grande vulnérabilité, bien avant la soif ou la faim. Après deux ou trois nuits sans sommeil,

un être humain présente des hallucinations, se livre à des interprétations délirantes et peine à effectuer des tâches simples. Les Soviétiques, qui le savaient, utilisaient la privation de sommeil comme arme de torture². Au bout de quelques dizaines d'heures, les plus solides signaient des aveux délirants pour qu'on les laisse un peu dormir. Autre manière de dire que les amphétamines, dès qu'on en abuse, rendent fou³.



« LA BENZÉDRINE A GAGNÉ LA BATAILLE D'ANGLETERRE ! »

Avec les psychiatres, les militaires se sont toujours beaucoup intéressés aux substances psychoactives. Soit pour renforcer les capacités de leur propre armée, soit pour désorganiser celle des autres (on a songé à utiliser le LSD dans ce but). Les amphétamines sont nées quelques décennies avant qu'elles ne soient utilisées durant la Seconde Guerre mondiale. À la fin du XIXe siècle, des chimistes japonais isolèrent le principe actif d'une plante, l'éphédra, connue de longue date pour dilater les bronches, augmenter la pression artérielle et stimuler le cerveau⁴. Il suffira d'une simple modification de ce principe actif, baptisé éphédrine, pour obtenir, dans les années 20, un produit beaucoup plus puissant, la première amphétamine. Les essais cliniques eurent lieu aux États-Unis dans les années 30. Quelques années avant le début de la deuxième guerre mondiale apparut la dexa-amphétamine (benzédrine ou Maxiton®), puis la méthylamphétamine commercialisée en Allemagne sous le nom de Pervitin®. C'est la « meth » d'aujourd'hui.

Si les stimulants sont absents de la Première Guerre mondiale ou presque⁵, les amphétamines vont donc dominer la Seconde, surtout au début. Elles semblaient avoir toutes les propriétés pour décupler l'énergie, la résistance à la fatigue, à la faim et à la peur. Durant la bataille d'Angleterre où l'aviation britannique luttait dans le ciel contre les Stukas allemands dans un état de grande infériorité numérique, mécaniciens comme

pilotes consumaient de la benzédrine. Certains pilotes anglais se posèrent même sur des aéroports français tant ils étaient « défoncés » ! À la fin de cet épisode crucial, les journaux britanniques titrèrent : « La benzédrine a gagné la bataille d'Angleterre ! » On abandonna les speeds, du côté allié comme de celui des forces de l'Axis, quand on comprit que, sous l'effet de cette

substance, l'efficacité s'effondre rapidement tandis que le sentiment d'efficacité continue à croître. Cette disjonction était fatale ! Seuls les Japonais continuèrent à utiliser largement les amphétamines. Lorsque l'Empire nippon s'effondra, après Hiroshima et Nagasaki, d'énormes stocks militaires se retrouvèrent sur le marché noir, donnant lieu à la première grande épidémie « civile » de consommation de cette substance. Les actes de violence et les décompensations psychiatriques se multiplièrent au point que le Japon disposa durant les vingt années suivantes d'un quasi-ministère de la lutte contre les amphétamines. Actuellement, certains pays d'Asie du Sud-Est sont confrontés à une épidémie de consommation de méthamphétamine. C'est en particulier le cas de la Thaïlande, qui tente de lutter contre des laboratoires clandestins installés du côté birman de la frontière. Les étudiants, les prostituées, les camionneurs furent les premiers consommateurs de Yaba (le médicament qui rend fou), mais l'usage s'étend.

UN MARCHÉ QUI EXPLOSE AU MOYEN-ORIENT

Venons-en au terrorisme. Certains témoins racontent que, le 13 novembre dernier, les tueurs du Bataclan tiraient de manière mécanique à hauteur d'épaule en tournant sur eux-mêmes. Debout au milieu des gens qu'ils abattaient, ils ne devaient pas leurs tirs sauf pour réarmer. Ce qui expliquerait qu'il n'y ait pas eu plus de victimes, en particulier parmi ceux qui, terrorisés, se sont allongés les uns sur les autres, à leurs pieds. Voici, par ailleurs, comment le gérant d'un cybercafé décrit Salah Abdeslam le soir des attentats : « Ce qui m'a interpellé, c'est que cet homme avait l'air d'avoir bu ou consommé de la drogue. Son visage et ses yeux étaient gonflés – se souvient le vendeur. Il ressemblait à un des nombreux toxicomanes que l'on rencontre à Châteauneuf-Rouge »⁶. Les tueurs étaient-ils sous Captagon® (fénétylline), une amphétamine classée comme stupéfiant depuis 1986 et qui inonde littéralement les marchés clandestins moyen-orientaux depuis quelques années ? À Beyrouth, un prince saoudien s'est fait prendre en octobre 2015 avec, excusez du peu, deux tonnes de Captagon® ! Il s'appropriait à prendre l'avion pour son beau pays. Et l'Arabie saoudite vient d'annoncer une prise

de cinq millions de pilules d'amphétamines⁷, avec peine de mort à la clé pour les trafiquants. D'après les chiffres de l'Organisation mondiale des douanes, la quantité de pilules saisies dans les pays de la péninsule arabique a fortement augmenté ces dernières années : plus de 11 tonnes de Captagon® en 2013, contre 4 seulement en 20128.

Comme toutes les amphétamines, le Captagon® fait disparaître le besoin de dormir et de manger, du moins dans certaines limites, et diminue la peur. D'après certaines sources, il ferait aussi disparaître tout sentiment de pitié⁹. Dans un contexte moins tragique, une telle remarque ferait rire. Si quelqu'un a préalablement extirpé de son esprit tout sentiment de pitié, le passage à l'acte violent ou cruel lui sera probablement facilité par la prise d'amphétamines. Mais ce préalable est nécessaire. Comme pas mal d'étudiants de mon époque, j'ai consommé du Captagon® pour réviser mes examens et je ne me souviens pas avoir utilisé des armes de guerre contre des civils désarmés, installés à la terrasse de cafés ou assistant à un concert de musique... De même, il est probablement plus facile de se faire sauter sous Captagon® quand on a, au préalable, décidé de le faire.

Bref, il faudra trouver autre chose que le Captagon® comme circonstance atténuante aux tueurs de Daesh. Mais la présence massive d'amphétamines dans l'une des régions les plus chaotiques et violentes de la planète n'a rien de rassurant. Bonne année 2016 !

BERTRAND LEBEAU

1) Simone de Beauvoir raconte dans le second tome de ses mémoires, La force de l'âge, comment elle s'était inquiétée quand Sartre, bourré de Corydrane®, lui avait confié qu'il était poursuivi par des crabes et des homards...

2) Comme le montre bien le film de Costa-Gavras, L'aveu (1970), tiré du livre éponyme d'Artur London.

3) J'ai relu, pour écrire cet article, Speed. La déglutisse de William S. Burroughs Jr. que j'avais beaucoup aimé au moment de sa publication en français en 1971. Je n'aurais pas dû, j'ai été très déçu. C'est le risque, bien connu, des relectures...

4) Dr G. Varenne, L'abus des drogues, Charles Dessart éditeur, 1971, chapitre V : « La dépendance du type amphétaminique ».

5) Dans Approches, drogues et ivresse, Ernst Jünger raconte comment, à la fin de la Grande Guerre, les premiers aviateurs allemands consumaient de la cocaïne pour diminuer la fatigue et la peur et comment ils lancèrent la mode de cette substance.

6) Le Monde du 01/01/16.

7) lepoint.fr, 27/12/15.

8) Sciences et Avenir du 17/11/15.

9) Je me permets de renvoyer à mon article « Des drogues et des violences », revue Chimères, n° 85.



DOSSIER :

BLOODI & NOUS



BLOODI, LE PREMIER DROGUÉZEUX

Asud vous parle de dope depuis vingt-quatre ans sur un mode particulier qui peine à trouver une définition mais qui explique peut-être notre longévité. Pour caractériser ce ton, on pourrait inventer un néologisme : le « bloodisme ». Et on dirait d'une situation qu'elle est « bloodiesque », comme on écrit « dantesque », un adjectif qui ne se comprend que si l'on connaît l'univers particulier de l'auteur qui l'inspire. Le bloodisme, c'est une façon de parler des drogues qui n'est ni du pathos, ni du ricanement, ni du scientisme. C'est un mix de gore et d'humour au second degré. L'élégance de parler de la dureté de la vie de tox avec infiniment de légèreté. C'est une recette difficile, un chemin étroit qui sert de marquage de nuit. Grâce à Bloodi, nous suivons... une ligne... de crête...

À propos de sérieux, la troisième langue utilisée par les médias Main Stream est celle des articles à connotation scientifique, ceux qui référencent l'OFDT toutes les quatre lignes en citant abondamment psychiatres et neurobiologistes. Cette communication, qui se veut moderne et non moralisatrice, a tout de même pour objet essentiel de ne parler que des dangers liés à la consommation de substances. Elle reste en cela profondément influencée par cette loi de 1970, qui prescrit de ne jamais présenter une substance interdite « sous un jour favorable ». Les addictologues tentent bien de se dédouaner en disant beaucoup de mal de l'alcool et du tabac mais au final, on reste dans une communication calibrée pour stigmatiser l'ivresse. Seule différence : les prescriptions sanitaires se substituent aux anathèmes moralisateurs. Que faire pour passer les mailles d'un filet solidement tressé par des lustres d'hypocrisie ?

Il existe plusieurs façons de parler des drogues. Le mélodrame reste la plus facile, mais la petite déconne sur le pétard gagne aussi des parts de marché. Depuis quelques années, nous subissons également la montée du discours addicto « scientifique et objectif », ayant le mérite de prétendre se baser sur des statistiques, ce qui ne l'empêche pas d'être aussi faux-cul que les deux autres.

des fameuses paniques morales (voir p?) qui empruntent les faux-nez du moment, les « drogues du viol », les « drogues qui rendent accro à la première prise », les drogues qui font semblant d'être douces mais qui rendent schizophrène... Bref, au même titre qu'il n'y a pas de drogués heureux, il n'y aurait pas de drogues innocentes. Le pire est que les consommateurs eux-mêmes utilisent volontiers ce véhicule confortable pour narrer leurs propres expériences. Le cinéma et la littérature nous régaleront de biopics plus ou moins authentiques où Christiane F. se donne la More sur les Chemins de Katmandou. À titre d'exemple, il faut visionner Requiem for a Dream, le film inventé pour casser le moral au fétard le plus endurci.

DIS-MOI COMMENT TU PARLES DES DROGUES...

Commençons par le plus classique, et il faut bien le reconnaître, le mieux partagé : la dramatisation avec une pointe de pathos... Ce ton est d'autant plus surprenant que, soyons honnêtes, pour la grande majorité d'entre nous, les drogues et l'alcool ne riment pas avec tristesse et désespoir. Mais il est admis une fois pour toutes que le mode geignard, voire l'imprécation vertueuse doivent demeurer les véhicules standards dès lors qu'il s'agit de donner des informations sur les drogues, la manière de les consommer, sur qui les vend et qui les achète. C'est le royaume

À l'autre bout du spectre, vous avez le genre « rigolade de potache ». « Il a fumé la moquette ! » Et voilà un vilain petit sourire qui pointe sur le visage des animateurs de plateaux télé dès que l'on parle de fumette ou même de lignes de coke. Dans la foulée des Frères Pétards ou de la série Weeds, un minuscule coin de tolérance s'est glissé dans la solennité officielle avec la popularisation du cannabis, mais un tout petit coin strictement réservé aux divertissements façon amateur de « l'esprit Canal ». Un clin d'œil entre initiés, certes, mais un espace sans doute appelé à prospérer à l'ombre d'une censure officielle qui reste la norme pour les discussions sérieuses entre adultes responsables.

BLOODI ET LE BLOODISME

Depuis un peu plus de vingt ans, nous essayons de tracer notre route entre ces trois chemins. Le pathos et les ricanelements de potaches restent bien en cours dans les médias, le discours addicto, passablement ennuyeux, étant plutôt réservé à la presse écrite. Soyons juste, notre journal est lui-même souvent marqué par ces trois courants qui se succèdent parfois dans nos colonnes sans forcément se juxtaposer. C'est pourquoi nous sommes débiteurs vis-à-vis du petit bonhomme à crête. Lorsque Pierre Quin débarque à la rédaction d'Asud-Journal avec sa BD sous le bras (p?), nous ignorions que son personnage fétiche allait devenir notre meilleur porte-parole pour pratiquer une novlangue sur les drogues.

Ça commence comme une voix off de commentaire animalier : « Bloodi s'est payé un demi-gramme d'héroïne et s'est troué les veines avec une seringue ». Douze cases se suivent, identiques, nonobstant la taille grandissante de la cendre qui refuse de tomber avant que le mégot incandescent n'entre en contact avec le doigt du fumeur. Puis il reprend la pose, les paupières se baissent comme le rideau du IIIe acte... et

la vie continue, indéfiniment, identique elle aussi. Bloodi prend de l'héro est un chef d'œuvre d'Understatement. Le temps est suspendu par cette stupeur indéfinissable de l'héroïne qui offre pour une somme modique le même confort aux princes et aux mendiants.

Dans le n°27, sorti en 2005, un Bloodi transformé en Popeye nous dit «*Shootez pas le Subutex les mecs, on a l'air con*». Là aussi, tout est dit...

Nous tentions déjà de décrire cette convergence entre Asud et Pierre Ouin en présentant le Courrier toxique1 : «*Pour naviguer dans l'étroit goulet qui sépare l'exhibitionnisme du pittoresque, une solution existe : c'est le rire*.» 2

Le bloodisme, c'est cette faculté de choper le détail qui tue, au sens propre, le truc craignos que l'on évite de placer dans les diners en ville. Puis de faire de cette marque, considérée comme horrible par l'extérieur, un gag, une phénoménale rigolade qui dit les choses en restant à la hauteur du sujet, de l'intérieur, en se regardant face au miroir, d'aucuns diraient du point de vue de la communauté.



LE TINTIN AU PAYS DES JUNKIES?

Bloodi, c'est le Tintin des junkies, un punk à la crête indémodable qui incarne à la fois un style de vie bohème, une obsession assumée de la défonce et une absence de sens moral revendiquée. Malgré cette accumulation de stéréotypes désobligeants, une vraie tendresse imprègne la narration des aventures du petit punk perfecto noir. Bloodi restera pour Asud le vrai, le seul symbole ouvertement communautaire.

Existe-t-il un sentiment communautaire parmi les tox? Vieux débat. Nous avons souvent répondu par la négative (voir p?), mais quand on prend de la dope, tout le monde se retrouve sur un point : comment se procurer des substances le plus rapidement possible, à moindre coût et dans la plus grande discrétion? Bloodi a tout de suite incarné quelque chose qui est aux antipodes de la solidarité : l'appât effréné du gain, le goût des arnaques, le mépris pour les faibles qui ne savent pas flotter dans ce monde de brutes. Une caricature insupportable quand elle est énoncée de l'extérieur, par des soignants ou des journalistes en mal de sensations, mais qui devient un signe de reconnaissance quand elle est un clin d'œil complice lancé par un keupon qui fait partie de la famille.

Bloodi est bien le premier des droguézeux. Celui qui sait nous parler de nos plaies avec tendresse. Il incarne l'antithèse du pathos, des ricanements ou du scientisme qui sévissent quand on parle des dope car il aime avant tout se moquer de lui-même. Bloodi, c'est nous, sans concessions, sans pudeur mais avec tellement d'humanité qu'il nous oblige à nous rappeler que si le rire est le propre de l'homme, l'usage des drogues n'arrive pas très loin derrière.

FABRICE OLIVET

À BLOODI, LES USAGERS RECONNAISSANTS



En 1995, la figure de Bloodi apparaît pour la première fois dans le journal d'Asud. Le petit keupon avec des chaussures rouges restera à nos côtés pendant dix-sept ans, toujours en quête de prods mais visiblement intrigué par une nouvelle arnaque : la réduction des risques. Ji-Air, président d'Asud et rédac' chef du journal de 1993 à 1997, nous raconte l'histoire d'un apprentissage mutuel.

LE DESSINATEUR ATTITRÉ DE LA RDR

Mais comme tout vilain toxico qui se respecte, on a commencé par lui pirater un de ses dessins (Bloodi aurait fait pareil après tout). Mais pris de remords, j'envoie au lascar un exemplaire du journal et une invite à nous rencontrer rapido.... accompagnée de quelques vagues excuses. Et le père Ouin est venu pointer sa truffe dans notre luxueux nouveau local (un petit 2 pièces à Belleville, un palace après Barbès et les cités craignos). Le contact fut tout de suite excellent, Pierre était ravi qu'on lui ait taxé son dessin et était partant pour se lancer dans l'aventure Asud. Le problème, c'est qu'à l'époque, le pognon était rare et un dessinateur, ça a besoin de manger, accessoirement de se faire un shoot de temps en temps et de pouvoir offrir des bijoux à sa souris d'amour. Mais ça ne l'a pas bloqué : il avait kiffé notre journal et il se voyait bien initier Bloodi à la Réduction des risques qui débutait.

Pour nous faire pardonner, on lui a quand même dégoté un job dans ses cordes : le Petit Manuel du shoot à risques réduits. Une première en France1, tirée à 500 000 exemplaires grâce au ministère de la Santé. Un super carton, devenu un classique, repris par les Portugais et les Argentins. Un succès qui vaut à Pierre d'être reconnu comme le dessinateur attitré de la RdR et d'être sollicité (et payé) pour de nombreuses brochures (voir p?).

À partir du n°8, on a commencé à publier à chaque parution 1 page de comix de Bloodi, pour le plus grand plaisir de nos lecteurs qui se reconnaissent parfaitement dans ses aventures. Il faut dire qu'il a été le seul à décrire de façon

aussi juste les tribulations d'un tox et tous les usagers de drogues devraient lui en être reconnaissants. Car à l'époque, parler de défonce, de défonce dure de chez dure, ben ça se faisait pas. C'était risqué au niveau de la loi et au niveau de l'emploi, Pierre m'ayant confié que les histoires de dope et de seringues, les éditeurs n'en voulaient plus trop. Ça peut se comprendre quand Pierre bossait pour Perlimpinpin Magazine mais pour les autres, genre Psykopat, c'est relou.

Grâce à Asud-Journal, on a donc vu Bloodi s'initier aux joies de la méthadone et du Subutex®, se battre pour soigner son hépatite C, et pour combattre son sida, hanter les cabinets médicaux, terroriser les blouses blanches... Parfois, des membres de l'association lui racontaient des histoires de tox croustillantes que Pierre s'empressait de traduire en dessin.

Pierre était un mec entier, marrant, qui n'avait pas sa langue dans sa poche et qui avait un cœur gros comme ÇA. Maya, sa femme, a mis au monde leurs deux charmants loupiots.

Pierre était mon ami. Un vrai. Là où il est désormais, je suis sûr qu'il fait marquer tous les Asudiens décédés avec ses formidables petites histoires.

Ji-AIR

1) Le premier document consacré aux techniques de réduction des risques liés à l'usage de drogues par voie intraveineuse est une brochure réalisée par Aides en 1988, restée très confidentielle. Conçu en 1994, le Petit Manuel du shoot à risques réduits d'Asud va longtemps demeurer la seule brochure disponible à destination du public injecteur.

UN HÉROS JUNKY



J'ai découvert Bloodi par hasard, un jour où je traînais dans une librairie parallèle. C'était en 1984, et Bloodi faisait la couverture de Viper, un journal de BD, avec en titre « 1984, année de gerbe! ». C'était tout à fait ce que je ressentais.

a pu?

TAGA BANG! DA! BLAM! À L'HÉROÏNE

COUP DE Foudre!

Cette année-là, on ne pouvait plus se raconter d'histoires, plus question de lendemains qui chantent. Les années 80, c'était les années-fric pour les Golden boys, mais pour les milieux populaires, « les exclus de la croissance » comme on avait commencé à les appeler, c'était les années-galère, des cités en pleine déglingue comme sur la couverture du journal, avec une voiture en feu et un rat sortant de l'égout. J'ai demandé au libraire « C'est quoi, ce journal? », « Viper, c'est fini, m'a-t-il répondu, le gouvernement l'a interdit ». J'ai appris bien plus tard que ce n'était qu'une rumeur, le journal, menacé d'un procès pour incitation à l'usage de drogues, avait renoncé à paraître. J'ai acheté tous les numéros de la librairie, et une fois chez moi, j'ai découvert qui était Bloodi – coup de foudre! C'était la première fois que je voyais dans une BD un junky tel que je les avais connus dix ans auparavant. En 1984, je croyais que j'en avais fini pour toujours avec les drogues et les drogués, et la fin de cette histoire n'avait rien de drôle, mais Bloodi a réussi le tour de force de me faire rire. Pliée en quatre, Lol, comme on dit aujourd'hui... Pas de doute, c'était bien ce que vivaient les junks que j'avais connus, c'était même d'une précision hallucinante, mais à l'époque, pas de BD pour illustrer cette vie de rat. Pourtant, l'humour noir et l'autodérision faisaient déjà florès. Au début des années 70, une presse alternative s'était emparée de Freaks brothers de Crumb, avec le journal Actuel, le plus connu, mais aussi avec les dizaines de fanzines qui circulaient de la main à la main. Psychopathes et pornographes, les Freaks brothers n'avaient pas grand-chose à voir avec les hippies Peace and Love, que les punks baptisaient « babas cool ». Pas toujours si cool, les babas, il y avait aussi des Freaks qui faisaient tout ce qui leur passait par la tête, des anars qui n'obéissaient qu'à eux-mêmes... Mais quoi qu'il en soit, les drogués de Crumb étaient des fumeurs de joints. Il aura fallu une dizaine d'années pour qu'une BD française atteigne la même verve, la même authenticité, la même sûreté dans le trait mais entre-temps, le héros était devenu un junky à l'héroïne.



DROGUES « DURES » VS « DOUCES »

La presse alternative post-68 avait pourtant tenté de limiter la diffusion des drogues dites « dures », en les opposant aux drogues dites « douces ». Les premières, héroïne et speed, étaient vivement déconseillées, parce que, pour citer Actuel, elles aboutissent à « une vie invivable, angoisse terrible de la descente pour le speed, crise de manque pour l'héroïne » (Actuel n°20, mai 1972). Les secondes, en revanche, pouvaient être consommées parce qu'elles n'avaient pas d'effets néfastes pour le cannabis, et pouvaient ouvrir l'esprit comme les hallucinogènes, à condition, précisait-on, d'être prises avec prudence, avec des personnes de confiance. L'opposition drogues douces/drogues dures n'avait rien d'arbitraire, elle reposait sur une expérience acquise très vite dans les milieux alternatifs, rockers ou hippies. Dès 1969 aux États-Unis, après le festival du « Summer of Love », le quartier de Haight-Ashbury de San Francisco avait été envahi par une zone violente, où l'on arnaquait les passants et consommait toutes sortes de drogues, héroïne et speed, alcool et médicaments. « Ces polytoxicomanes, disait-on déjà à l'époque, consomment n'importe quoi, n'importe comment », et ces dérives avaient mis à mal le mouvement qui réunissait contestataires de toutes sortes, hippies ou rockers. Dès le début des années 70, et surtout à partir de 1973-74, le même scénario menaçait de se répéter en France avec l'introduction de l'héroïne dans les initiatives communautaires, les squats, les groupes de rock, comme dans les relations entre amis. L'opposition drogues douces/drogues dures a-t-elle été utile? A-t-elle limité la diffusion de l'héroïne? Peut-être en partie, puisque entre le milieu des années 70 et le milieu des années 80, la grande majorité des nouveaux consommateurs s'était contentée du cannabis ou du LSD. Mais ces mêmes années ont aussi été celles de la diffusion de l'héroïne dans une génération plus ou moins influencée par le mouvement punk. Bloodi incarne cette génération qui a vu s'effondrer l'utopie communautaire post-68. « Salut les miséreux, les crève-la-faim. Z'en avez marre de votre taudis, de vos nouilles froides, des trous dans vos pompes et la Valstar éventée... Bref, vous voulez de la tune? Voici quelques conseils de Bloodi pour 1984... », écrit Pierre Ouin dans le numéro qui fête la nouvelle année. L'arnaque aux chèquiers ne fonctionne plus, on ne peut plus non plus casser les cabines téléphoniques, mais on peut toujours « repérer des morveux qui ont de la tune » et s'efforcer de les arnaquer... Plus que jamais actuelle, la rage des punks « No Future »!

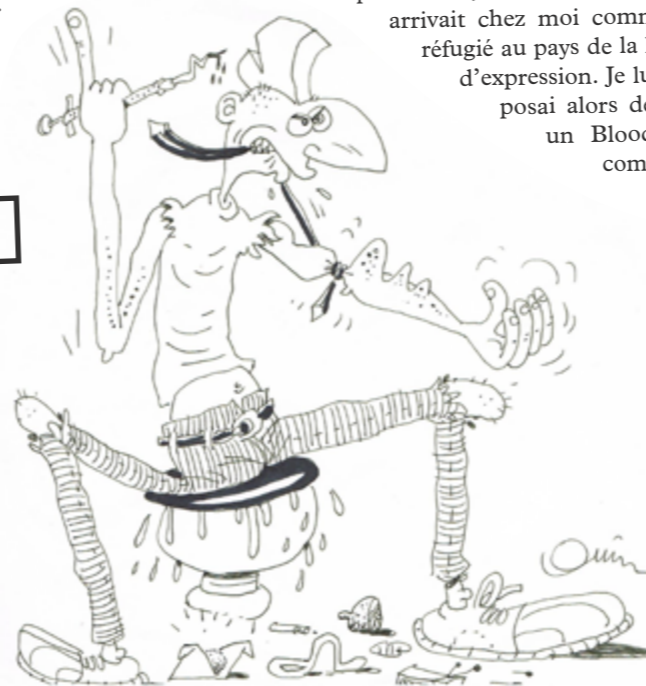


UNE FIGURE EMBLÉMATIQUE DE LA RDR

« Sexe & drogues, Ah, ouais merde, y a pas trop de rock-and-roll », râlait Bloodi sur la planche annoncée en couverture avec un titre plein de suspens « Bloodi va-t-il décrocher? ». Pas de doute, Bloodi avait bien fait le tour de tous les traitements en vogue à l'époque, du bon docteur Cohen prescripteur de Palfium® à « Morvivan », le centre de soin où il est reçu par un docteur mal rasé qui ressemble à Marc Valeur et qui l'interroge « Tu la touches à combien? ». Inutile de vous dire que Bloodi n'a pas décroché cette année-là. Il s'est fait oublier quelques années, avant de resurgir dans ma tête à un moment où Asud-Journal cherchait ses marques. Ce camé interdisait l'apitoiement sur soi : ni justification ni complaisance, il était juste lui-même, comme tous ses frères de galère. Jean René était alors président d'Asud, le branchement avec

Pierre Ouin a été immédiat. Bloodi est devenu une figure emblématique de la RDR – un paradoxe, parce que Bloodi, lui, n'était pas du genre à « réduire les risques », la santé publique n'était pas dans son univers. Mais c'est précisément parce qu'il est juste lui-même, sans concession, qu'il a pu incarner pour cette génération les changements que devaient adopter ceux qui voulaient continuer de vivre leur vie, tout drogués qu'ils étaient. Disjoncté, squelettique, avec une seule idée en tête : trouver de la tune pour un plan dope, mais tenant sur ses guiboles. Un être en pleine dérive, mais un être humain, comme ses semblables...

ANNE COPPEL



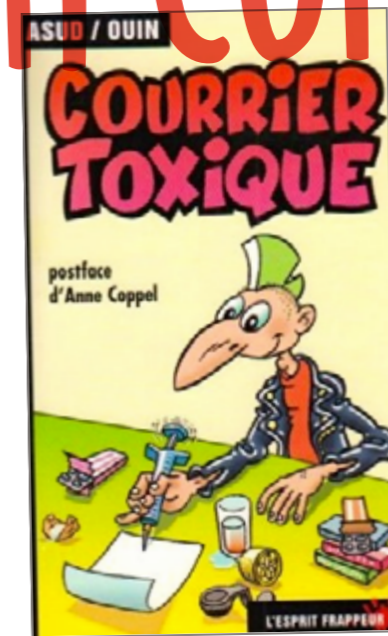
« MONSIEUR LE LEGISLATEUR TU ES UN CON »

J'ai l'honneur d'avoir édité deux livres de Pierre Ouin, l'un considéré comme son dernier Bloodi, un Bloodi que j'avais voulu tout en couleur, et l'autre, Courrier toxique, signé d'Asud, mais en fait non seulement illustré mais édité par Pierre – une sélection de lettres, bien souvent désespérées ou désespérantes – que Pierre avait été chercher dans les archives d'Asud.

Si je prétends au titre d'éditeur antiprohibitionniste, je dois avouer ici que ces deux livres n'entrent pas forcément, ni l'un ni l'autre, dans la catégorie. J'avais proposé à Pierre de faire un Bloodi « aussi joli qu'un Tintin », lui disais-je, en quadri et avec sa couverture en dur, respectant les canons de cet art de l'enfance.

Cela aura été l'objet d'un grand malentendu puisque les observateurs attentifs auront remarqué que ce Bloodi-là – La Ratte qui s'délatte – ne fréquente ni drogues ni seringues – un Bloodi sans shooteuse...

Pierre m'aurait pardonné de le dénoncer ici. Quelques temps avant, son précédent éditeur lui avait fait part des pressions policières : le ministre de l'Intérieur ne voulait plus en voir, de shooteuses... Pierre arrivait chez moi comme un réfugié au pays de la liberté d'expression. Je lui proposai alors de faire un Bloodi pas comme les



autres, pas un Bloodi de fanzine en noir et blanc. Un Bloodi digne comme un Astérix. Manque de pot, Pierre intégrera alors les critères de l'autocensure, ne voulant pas me faire peser les foudres dont sont précédents éditeurs. Et puis je ferai aussi l'hypothèse ici qu'il aura aspiré à faire un Bloodi enfin « respectable »...

Mon pauvre Pierrot... Le porte-parole de la junkitude la connaissait bien cette histoire du mépris. Car lui comme tous ses camarades auront plongé au plus profond du plus abyssal des puits, là où la société vous nie intégralement, sans vous laisser le moindre once de ce qu'on appellerait respect pour d'autres et qui n'a même pas lieu d'être là. Car le junkie ne revendique rien – sauf qu'on lui foute la paix, comme disait Antonin Artaud, le premier de cette longue lignée, apparu dès le premier jour de la prohibition, dont ce grand poète avait deviné par avance l'imbécillité sans limites. L'autre livre que j'ai publié de Pierre, ce fameux Courrier toxique, on l'aura voulu tous les deux aussi. On savait l'un comme l'autre qu'Asud recevait tous les jours des témoignages incroyables sur cette barbarie à visage inhumain qu'à institué la prohibition des drogues. Il fallait en faire quelque

Michel Sitbon est l'éditeur des Éditions du Lézard, celles qui ont publié des années durant notre ami Jean-Pierre Galland. C'est aussi et d'abord un militant acharné de l'antiprohibition, aujourd'hui engagé dans Cannabis sans Frontières, un parti politique clairement voué à la légalisation du cannabis. Michel est aussi un ami de Pierre Ouin et de Bloodi. C'est lui qui a pris le risque d'éditer Courrier toxique, ce recueil de récits de vie qui nous raconte la violence des hommes, la violence de la loi et la violence des hommes de loi.

chose. « Rendre la honte plus honteuse en la livrant à la publicité. » En faisant ce livre, et en le publiant, on rigolait : jamais aura-t-on vu pamphlet plus violent contre les drogues... Et c'était nous, militants inconditionnels de la l'abolition du carcan prohibitionniste, qui nous retrouvions là à rassembler les pires témoignages qui montrent l'enfer des drogues comme il est, sans détour, le plus véridiquement possible. Pour ceux qui ne comprendraient pas, Pierre s'appliquait à faire un dessin.

On peut toujours faire semblant de l'écrire cette « nécro » de Pierre, comme Pierre pouvait toujours faire semblant de faire des dessins. C'est parce que nous avons la force de ne pas nous laisser étouffer par nos larmes. Car, comprenez-bien ami lecteur : tous les personnages qui ont inspiré Bloodi sont morts, comme Pierre, bien avant la limite de ce qu'on appelle « l'espérance de vie ». Exterminés par la volonté sadique du législateur.

Il peut toujours en subventionner quelques-uns aujourd'hui pour « réduire les risques », ce salopard de législateur qui nous a forcés à partager des seringues sales, et à traîner jusqu'au fond des caniveaux pour chercher des ersatz de « doses ». Son crime est certes punissable, il est surtout impardonnable.

Car ce ne sont pas n'importe lesquels d'entre nous qui sont ainsi partis prématurément, mais bien « les meilleurs » – ceux dont la sensibilité était telle qu'ils ne pouvaient supporter flics ou parents, profs ou psy, tous ces emmerdeurs qui s'acharnent à nous empêcher de vivre nos désirs.

Pour supporter tant de bêtise – je veux bien qu'on me condamne pour apologie des opiacés –, que ceux qui ne le savent s'en avisent : il n'y a que ça, l'opium et ses dérivés auquel Pierre et toute une génération héroïque auront consacré l'essentiel de leurs passions – et sacrifié leurs vies.

ÉDITEUR MICHEL SITBON

« MONSIEUR LE LÉGISLATEUR, MONSIEUR LE LÉGISLATEUR DE LA LOI DE 1916, AGRÉMENTÉE DU DÉCRET DE JUILLET 1917 SUR LES STUPÉFIANTS, TU ES UN CON. TA LOI NE SERT QU'À EMBÊTER LA PHARMACIE MONDIALE SANS PROFIT POUR L'ÉTIAGE TOXICOMANIQUE DE LA NATION PARCE QUE : 1° LE NOMBRE DES TOXICOMANES QUI S'APPROVISIONNENT CHEZ LE PHARMACIEN EST INFIME ; 2° LES VRAIS TOXICOMANES NE S'APPROVISIONNENT PAS CHEZ LE PHARMACIEN ; 3° LES TOXICOMANES QUI S'APPROVISIONNENT CHEZ LE PHARMACIEN SONT TOUS DES MALADES ; 4° LE NOMBRE DES TOXICOMANES MALADES EST INFIME PAR RAPPORT À CELUI DES TOXICOMANES VOLUPTUEUX ; 5° LES RESTRICTIONS PHARMACEUTIQUES DE LA DROGUE NE GÉNÈRONT JAMAIS LES TOXICOMANES VOLUPTUEUX ET ORGANISÉS ; 6° IL Y AURA TOUJOURS DES FRAUDEURS ; 7° IL Y AURA TOUJOURS DES TOXICOMANES PAR VICE DE FORME, PAR PASSION ; 8° LES TOXICOMANES MALADES ONT SUR LA SOCIÉTÉ UN DROIT IMPRESCRIPTIBLE, QUI EST CELUI QU'ON LEUR FOUTE LA PAIX. C'EST AVANT TOUT UNE QUESTION DE CONSCIENCE. LA LOI SUR LES STUPÉFIANTS MET ENTRE LES MAINS DE L'INSPECTEUR-USURPATEUR DE LA SANTÉ PUBLIQUE LE DROIT DE DISPOSER DE LA DOULEUR DES HOMMES : C'EST UNE PRÉTENTION SINGULIÈRE DE LA MÉDECINE MODERNE QUE DE VOULOIR DICTER SES DEVOIRS À LA CONSCIENCE DE CHACUN. TOUS LES BÊLEMENTS DE LA CHARTE OFFICIELLE SONT SANS POUVOIR D'ACTION CONTRE CE FAIT DE CONSCIENCE : À SA-VOIR, QUE, PLUS ENCORE QUE LA MORT, JE SUIS LE MAÎTRE DE MA DOULEUR. TOUT HOMME EST JUGE, ET JUGE EXCLUSIF, DE LA QUANTITÉ DE DOULEUR PHYSIQUE, OU ENCORE DE LA VACUITÉ MENTALE QU'IL PEUT HONNÊTEMENT SUPPORTER. LUCIDITÉ OU NON LUCIDITÉ, IL Y A UNE LUCIDITÉ QUE NULLE MALADIE NE M'ENLÈVERA JAMAIS, C'EST CELLE QUI ME DICTE LE SENTIMENT DE MA VIE PHYSIQUE. ET SI J'AI PERDU MA LUCIDITÉ, LA MÉDECINE N'A QU'UNE CHOSE À FAIRE, C'EST DE ME DONNER LES SUBSTANCES QUI ME PERMETTENT DE RECOUVRER L'USAGE DE CETTE LUCIDITÉ. MESSIEURS LES DICTATEURS DE L'ÉCOLE PHARMACEUTIQUE DE FRANCE, VOUS ÊTES DES CUISTRES ROGNÉS : IL Y A UNE CHOSE QUE VOUS DEVRIEZ MIEUX MESURER ; C'EST QUE L'OPTIUM EST CETTE IMPRESCRIPTIBLE ET IMPÉRIEUSE SUB-STANCE QUI PERMET DE RENTRER DANS LA VIE DE LEUR ÂME À CEUX QUI ONT EU LE MALHEUR DE L'AVOIR PERDUE. IL Y A UN MAL CONTRE LEQUEL L'OPTIUM EST SOUVERAIN ET CE MAL S'APPELLE L'ANGOISSE, DANS SA FORME MENTALE, MÉDICALE, PHYSIOLOGIQUE, LOGIQUE OU PHARMACEUTIQUE, COMME VOUS VOUDREZ. L'ANGOISSE QUI FAIT LES FOUS. L'ANGOISSE QUI FAIT LES SUICIDÉS. L'ANGOISSE QUI FAIT LES DAMNÉS. L'ANGOISSE QUE LA MÉDECINE NE CONNAÎT PAS. L'ANGOISSE QUE VOTRE DOCTEUR N'ENTEND PAS. L'ANGOISSE QUI LÈSE LA VIE. L'ANGOISSE QUI PINCE LA CORDE OMBILICALE DE LA VIE. PAR VOTRE LOI INIQUE VOUS METTEZ ENTRE LES MAINS DE GENS EN QUI JE N'AI AUCUNE ESPÈCE DE CONFIANCE, CONS EN MÉDECINE, PHARMACIENS EN FUMIER, JUGES EN MAL-FAÇON, DOCTEURS, SAGES-FEMMES, INSPECTEURS-DOCTO-RAUX, LE DROIT LE DISPOSER DE MON ANGOISSE, D'UNE ANGOISSE EN MOI AUSSI FINE QUE LES AIGUILLES DE TOUTES LES BOUSSOLES DE L'ENFER. TREMBLEMENTS DU CORPS OU DE L'ÂME, IL N'EXISTE PAS DE SISMOGRAPHE HUMAIN QUI PERMETTE À QUI ME RE-GARDE D'ARRIVER À UNE ÉVALUATION DE MA DOULEUR PRÉCISE, DE CELLE, FOUDROYANTE, DE MON ESPRIT ! TOUTE LA SCIENCE HASARDEUSE DES HOMMES N'EST PAS SUPÉRIEURE À LA CONNAISSANCE IMMÉDIATE QUE JE PUIS AVOIR DE MON ÊTRE. JE SUIS SEUL JUGE DE CE QUI EST EN MOI. RENTREZ DANS VOS GRENIERS, MÉDICALES PUNAISES, ET TOI AUSSI, MONSIEUR LE LÉGISLATEUR MOUTONNIER, CE N'EST PAS PAR AMOUR DES HOMMES QUE TU DÉLIRES, C'EST PAR TRADITION D'IMBÉCILLITÉ. TON IGNORANCE DE CE QUE C'EST QU'UN HOMME N'A D'ÉGALE QUE TA SOTTISE À LA LIMITER. JE TE SOUHAITE QUE TA LOI RETOMBE SUR TON PÈRE, TA MÈRE, TA FEMME, TES ENFANTS, ET TOUTE TA POSTÉRITÉ. ET MAINTENANT AVALE TA LOI. »

ANTONIN ARTAUD

ET PIERRE EST ARRIVÉ



Il y a de cela bien longtemps, dans une galaxie lointaine... Le Peuple, voguant sur une vague d'espoir, venait d'élire un Tonton... Nous étions une bande de pirates, de tous poils et de tout acabit, melting potes de marins d'eau douce et de vieux loups de mer lancés dans une croisade hallucinée aux portes d'une perception brouillée depuis des décennies par un obscurantisme de mauvais aloi. Viper était notre vaisseau, construit de bric et de broc, mais dont la voilure pur chanvre semblait pouvoir résister à d'innombrables tempêtes. Drapeau noir hissé haut et fier, ne manquait qu'une figure de proue. Et, hé hé, Pierre est arrivé, sans s'presser, avec sous la manche un punk crêté aux bras troués, galérien évadé d'un univers souterrain... « Ouin », hurla Bloodi naissant, antihéros sous dépendance, surfer fauché sur shooteuse électrique, dégaine déglingue dans les bas fonds d'une mer hypocrite... C'est ainsi que, d'aiguille en fil, Bloodi traça son chemin à la pointe de son ironie, à travers des territoires jusqu'alors inexplorés, Aujourd'hui, Viper repose au fond des océans de l'Histoire, Pierre vient de partir vers des mondes improbables, et Bloodi... pleure... « Ouin... »

GÉRARD SANTI

LISTE DES PARUTIONS DE BLOODI
DANS ASUD-JOURNAL ???



MA BOÎTE À OUTIL « QUELS SONT MES DROITS ? »



L'Observatoire des Droits des Usagers en PACA a été sollicité en 2015, et continue de l'être en 2016 ! En plus des témoignages, beaucoup d'entre vous nous ont posé pas mal de questions pour connaître leurs droits, et parfois, certains étaient perplexes vis-à-vis d'un refus de soins ou d'une admission.

C'est pourquoi, pour vous aider à faire valoir vos droits dans les structures de soins ou médico-sociales, et auprès de professionnels, nous vous avons concocté quelques dépliants : Quels sont mes droits dans un CAARUD ou un CSAPA, lors d'une hospitalisation, chez le pharmacien, etc.

Ces outils pour vous aider à cerner les limites de l'acceptable, jusqu'où les structures ou les professionnels peuvent aller... et à quel moment vous devez faire respecter vos droits !

Si vous souhaitez en savoir plus sur vos droits, ou si vous voulez témoigner d'une situation en particulier, n'hésitez pas à nous contacter :

Connecte-toi

sur le site d'ASUD rubrique ODU, explique ton problème grâce au formulaire sécurisé, nous tenterons ensemble d'y apporter une solution.

ODU
<http://odu.asud.org/>
odu@asud.org
06 44 36 72 73

ODU Paca
odu.paca@orange.fr
04 91 90 03 70

04.91.90.03.70
odu.paca@gmail.com
www.facebook.com/odupaca
57-59 rue du coq - 13001 Marseille

N'hésite pas à demander de l'aide à tes potes ou à un CAARUD pour te connecter à l'ODU!



Observatoire de la prise en charge sanitaire et sociale des usagers du secteur de l'addictologie : addictions, réduction des risques, traitements de substitution, sevrages.



Observatoire du droit des usagers
odu.asud.org



Poursuivant la série sur le combat antiprohibitionniste, Speedy Gonzalez partage avec nous les derniers rebondissements et les espoirs qu'ils suscitent pour que l'Ungass 2016 soit à la hauteur des défis posés. La surprise est cette fois venue de l'Unodc2, véritable gardien du temple de la « guerre à la drogue », qui a voulu changer de cap lors de la Conférence internationale de réduction des risques qui s'est tenue à Kuala Lumpur en octobre 2015.



RIEN NE VA PLUS À KUALA LUMPUR !

UN PAS EN AVANT...

Toute une série d'événements positifs³ ont jalonné la route depuis que cette Ungass 2016 sur les drogues a été avancée de deux ans à la demande de 45 pays désirant un rapide et réel tournant sur ces politiques et la fin des hostilités, lassés par cette véritable guerre sans fin. Mais on le sait, la bataille de l'Ungass est loin d'être gagnée car de la Russie, représentant les plus durs sans RdR ni substitution, à la France, championne de ces dernières mais qui continue à pénaliser les UD pour leur conso, un large éventail de pays vont s'opposer à un changement radical au niveau de l'Onu. C'est donc le vote final qui finira par trancher ce qui exige, encore et toujours, de rencontrer les diverses délégations des pays récalcitrants dans toutes les réunions de préparation, comme le font actuellement les représentants de l'antiprohibition⁴.

Un événement majeur est cependant intervenu lors de la 24e Conférence internationale de Kuala Lumpur qui s'est terminée par la déclaration «*Vers une décennie pour la RdR*». Pour faire court, l'heure est venue de réformer les politiques sur les drogues et d'en finir avec la criminalisation des UD. L'Unodc semblait non seulement prête à la souscrire mais devait présenter un document qu'elle avait déjà envoyé avant la Conférence à quelques grands médias comme le New York Times⁵ où elle soutenait la dépénalisation... Voici trois extraits de ce document :

– «*Les États membres devraient envisager l'application de mesures afin d'encourager le droit à la santé et réduire le surpeuplement carcéral, y compris par la décriminalisation de l'usage et de la détention de stupéfiants pour consommation personnelle.*»

– «*Protéger la santé publique est un objectif louable mais imposer des sanctions pénales pour usage et détention de stupéfiants pour consommation personnelle n'est ni nécessaire ni proportionné. Bien au contraire, la punition aggrave la conduite, la santé et les conditions sociales des personnes concernées.*»



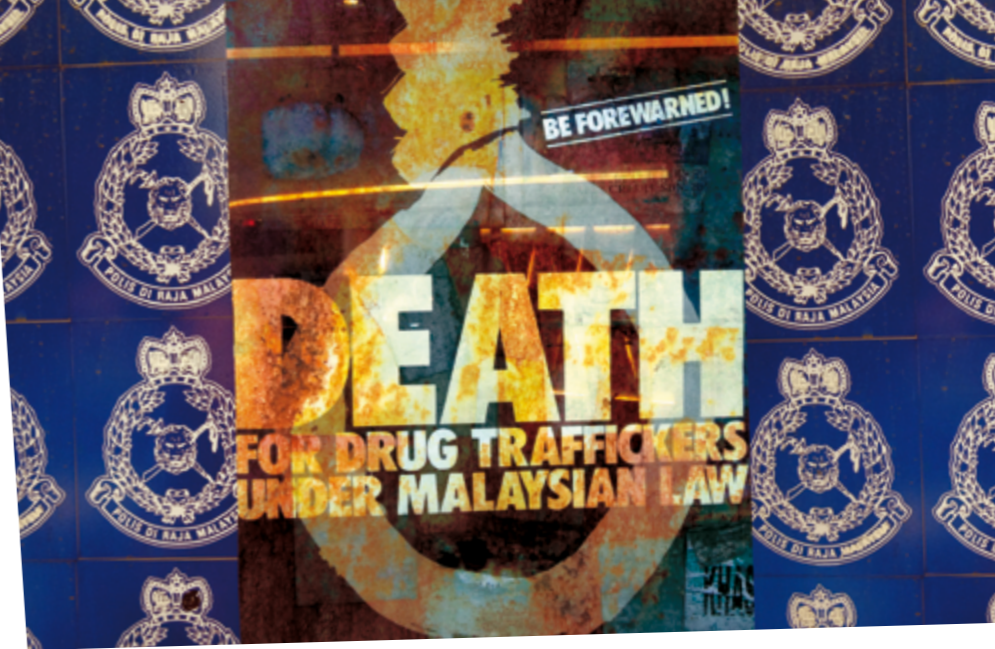
– «*De petits délits sur les stupéfiants, comme la vente de drogues pour assurer sa consommation personnelle ou pour survivre dans un environnement très marginalisé... [sont des cas qui] devraient pouvoir bénéficier de possibilités de désintoxication/réinsertion, d'aides sociales et de soins et non de recevoir une punition.*»

Des positions surprenantes de la part de cette agence des Nations unies, chargée avec deux autres⁶ de surveiller l'application et le respect des conventions signées par la plupart des États pour lutter contre le trafic et la consommation de drogues. Ces déclarations sont déjà une très bonne nouvelle car si l'un des principaux organismes chargé de la répression commence à dire que celle-ci ne sert non seulement à rien mais qu'elle est contre-productive, notamment concernant la surpopulation carcérale, on peut déjà se réjouir ! Cette dernière est en effet un mal endémique pour de nombreux pays qui ont vu le nombre de leurs détenus se multiplier suite à l'apparition de nouveaux délits (informatiques...) ou davantage punis (sexuels...), ainsi qu'en raison de l'explosion de la consommation et du trafic de drogues, les enfants de la prohibition. La solution proposée est la «*décriminalisation de l'usage et de la détention de stupéfiants pour consommation personnelle*». Pas mal, mais voyons la suite... !

Plus particulièrement axé sur la santé publique, le second extrait affirme que la répression pénale sur l'usage de drogues «*n'est ni nécessaire ni proportionnée*» et que le faire est bien pire ! Enfin, dans le troisième extrait de ce document, l'Unodc enfonce un peu plus le clou en recommandant d'aborder la question du petit trafic par le biais de la réinsertion, des aides sociales et médicales, en ôtant à la répression toute utilité.

... DEUX PAS EN ARRIÈRE

Malheureusement, un démenti officiel de l'Unodc va vite refroidir nos attentes en prétextant, dès le début de la conférence, qu'il ne s'agissait que d'un document d'orientation (Briefing Paper) réalisé par la section VIH/sida de l'Unodc et qu'il n'engageait



pas toute l'Agence... Un reniement de paternité alors qu'il s'agit du fonctionnement normal d'un organisme de l'Onu, qui se laisse toujours guidé par son service le plus compétent pour parler d'un problème précis. Mais surtout, alors que ce document répondait à une demande de clarification de la position de l'Unodc sur la dépénalisation émanant de plusieurs organisations comme Inpud, IDPC, HRI7... !

Grand chambardement dans les coulisses de la conférence où les soupçons de pression sur l'Unodc vont vite se confirmer : les USA étaient effectivement mécontents d'apprendre par voie de presse que l'un des derniers remparts onusiens⁸ (qu'ils ont en outre contribué à créer) sape dans un document quarante-six ans de «*guerre à la drogue*». Un beau couac, bien révélateur que les choses bougent, même chez les gardiens du temple de la prohibition !

Côté français, la position de la Mildeca⁹ pour la prochaine Ungass qui s'appuie, selon elle, sur «*une approche équilibrée*», n'est plus tenable pour le pays des droits de l'homme au moment où ceux-ci sont justement mis en exergue par un nombre croissant de pays et d'agences de l'Onu ! La France a beau prétendre venir à cette réunion avec le drapeau des Human Rights¹⁰, elle n'a pas encore osé franchir le pas, comme l'ont déjà fait d'autres pays. Sous peine de camper avec des pays obscurantistes ultrareligieux ou poutiniens, le temps est venu pour la France d'aborder la question des drogues avec réalisme, en admettant enfin l'échec patent de la prohibition. Et de formuler ensuite une approche basée sur le respect des droits de l'homme, la sécurité des personnes et des pays, la santé publique, la justice et la lutte contre la corruption, le tout à la lumière des multiples données scientifiques déjà disponibles. Pour qu'enfin la France s'engage sur la voie de la dépénalisation de l'usage et de la détention pour consommation de toutes les drogues !

- 1) Session spéciale de l'Assemblée générale des Nations unies.
- 2) Sigle en anglais de l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime (Onudc en français) dont le siège est à Vienne.
- 3) Voir Asud-Journal n°54, «*Abattre le mur de la prohibition*» et n°55, «*La longue marche de l'antiprohibition*».
- 4) Comme the Global Commission ou l'IDPC (International Drug Policy Consortium), avec un grand merci à ce dernier, tout particulièrement à Marie Nougier pour la qualité de ses infos et la constance de ses liens.
- 5) Un procédé totalement habituel pour ce genre d'événement selon les spécialistes de l'ONU.
- 6) CND (Commission des stupéfiants) et OICS (Organe international de contrôle des stupéfiants).
- 7) International Network of People who Use Drugs (Inpud) dont Asud est membre fondateur, Harm Reduction International (HRI).
- 8) Depuis 2010, la grande majorité des agences concernées de l'Onu comme l'OMS ou l'Onusida ont déjà déclaré leur opposition à la prohibition.
- 9) Mission Interministérielle de lutte contre la drogue et les conduites addictives, qui représente la position officielle du gouvernement français sur le sujet.
- 10) Sa position qui consiste à s'opposer à la peine de mort pour les trafiquants de drogues est légitime mais reste très courte !

SPEEDY GONZALEZ

Quand Monique Pelletier proposait de dépénaliser l'usage du cannabis et de fixer un seuil le délimitant en 1978, elle faisait preuve de plus d'audace que l'actuelle Garde des Sceaux qui, dans un décret publié par le Journal officiel le 15 octobre 2015, propose de punir l'usage d'une simple amende. Un décret qui aurait déclenché une salve de propos outragés¹ de la part de politiciens de droite et de l'Académie nationale de médecine, il y a quelques années.



VERS LA FIN D'UN TABOU

LA « COMPOSITION PÉNALE »

Aujourd'hui, à part les réacs qui voient dans la dépénalisation de l'usage une ruse pour aller plus avant et ceux qui estiment que c'est une étape obligatoire sur la route de la légalisation, cette dernière (qui a pour vertu de désengorger les tribunaux et éventuellement de renflouer les caisses vides de l'État) est pratiquement acquise. Signée par le Premier ministre, le ministre des Finances, le ministre de l'Intérieur et la ministre des Outre-mer,

mais pas par la ministre de la Santé, la « composition pénale » permet à un officier de police judiciaire de dresser (avec l'aval du procureur de la République) un procès-verbal d'une somme inférieure à 180€ à toute personne prise avec... une quantité de cannabis correspondant à son usage personnel, une notion laissée dans le flou.

Aujourd'hui, qui se fait prendre avec quelques grammes de cannabis s'en tire avec un rappel à la loi, et s'il est par malchance condamné à une amende, il y a de fortes chances pour qu'il ne la paie jamais. Demain, « composition pénale » oblige, le même contrevenant devra s'acquitter sur le champ d'une amende délivrée par un agent de police. Et ce que les médias interpréteront comme une dépénalisation ne fera que « renforcer le caractère systématique de la sanction », comme le souligne Ivana Obradovic, directrice-adjointe de l'Ofdt². Et ce sont bien évidemment les jeunes (ainsi que leurs parents) qui feront les frais de cette mesure s'apparentant à un racket.

ENFIN LA DROITE LA FERME...

Si les Ciotti et autres Estrosi, farouches partisans de la tolérance zéro, n'ont pas sauté sur l'occasion pour taper sur les doigts de Christiane Taubira, c'est parce qu'ils ont jugé que le jeu n'en valait plus la chandelle. « L'existence d'une loi dure, très dure, parfaitement vidée de son sens par une application molle, très molle. La loi est dure, mais chacun sait qu'elle n'est pas appliquée », constatait Nicolas Sarkozy qui, lors de son audition par le Sénat en 2003, proposait de remplacer la peine de prison pour simple usage par une contravention de 1 500€ assortie de peines complémentaires, dont la fameuse saisie du portable ou du scooter. Une proposition que le Circ dénonça en son temps et que Jean-Pierre Raffarin, alors Premier ministre, rejeta, craignant que cette réforme soit un mauvais signal pour la jeunesse.

La droite, qui se la jouait coincée jusqu'à aujourd'hui, entrouvre la porte. Un élu des Républicains, pour l'heure anonyme, proposerait volontiers de nationaliser le cannabis afin de lutter contre le terrorisme, une idée qui pourrait s'avérer payante à plus ou moins long terme. Imaginez que le candidat de droite à la présidentielle inclue dans son programme – au nom de la lutte contre le terrorisme, mais aussi pour mettre du beurre

dans les épinars de l'État – de nationaliser le cannabis, il ringardiserait grave la gauche et récupérerait les voix d'une partie de la jeunesse qui n'a aucune culture politique⁴.

... MAIS LA GAUCHE L'OUVRE!

Est-ce l'absence de réactions hystériques suite à la décision de la Garde des Sceaux qui a poussé quelques députés socialistes à sortir du bois et à passer outre les propos du Premier ministre, lequel déclarait sur les ondes de France Inter: « On peut toujours débattre de ces questions mais le gouvernement ne prendra aucune initiative qui légalise, autorise, dépénalise l'usage du cannabis... »?

Le décès de trois gamins au pied d'un immeuble dans une cité marseillaise a libéré la parole. D'abord Patrick Menucci qui, après avoir rendu hommage au travail « exceptionnel » des policiers, dénonce la guerre à jamais perdue contre la drogue et propose de créer une filière « de la production jusqu'à la distribution » sous monopole d'État... Dans un débat organisé par La Provence, le député socialiste, qui a été correctement briefé sur le sujet, affronte Valérie Boyer du parti Les Républicains, l'occasion de vérifier que tous les arguments de la député en faveur de la pénalisation sont périmés. Ensuite, parce que plusieurs élus d'Europe Ecologie Les Verts et du Front de gauche ont partagé la proposition de Patrick Menucci.

Puis ce fut au tour de Bruno Leroux, président du groupe socialiste à l'Assemblée et député de Seine-Saint-Denis, de militer pour l'ouverture d'un débat (rien de bien original) et de dénoncer les démagogues du parti Les Républicains, qui « crie au laxisme avant même d'avoir réfléchi ».

Depuis plusieurs années déjà, des responsables politiques maires et/ou députés, quotidiennement confrontés à la violence liée aux trafics, tirent la sonnette d'alarme et interpellent leurs collègues sur l'urgence d'inventer une alternative à la prohibition afin d'éviter que les mafias prennent le pouvoir⁵.

QUAND LE DÉBAT DEVIENT INCONTOURNABLE

On ne compte plus les occasions de parler du cannabis, une drogue populaire dans toutes les classes sociales. Édits et chroniques démontrant la dangereuse inutilité de son interdiction prolifèrent à la télé comme à la radio.

La dernière occasion (avant la prochaine) de communiquer sur les méfaits de la prohibition nous est donnée par le rapport que publie l'Ofdt sur la répression. Petit rappel: de 1970 (année où a été votée la loi) à 2014, les infractions à la législation sur les stupéfiants ont été multipliées par 50, atteignant le chiffre stupéfiant de 200 000 en 2013, dont 90% concernent le cannabis. À noter également que les interpellations pour usage ont augmenté trois fois plus vite que celles pour revente ou trafic. En 2013, 33 645 personnes (record battu) ont été condamnées pour usage simple. Et si les trois-quarts des décisions prononcées sont des alternatives aux poursuites, le « rappel à la loi » arrivant largement en tête (83%), devant les injonctions thérapeutiques (13%), il y a encore en France 1 400 personnes condamnées à de la prison ferme pour simple usage. Un chiffre qui laisse sans voix et qui plaide en faveur d'une refonte urgente de la loi de 1970.

JEAN-PIERRE GALLAND

1) À l'exception tout de même de l'indéboulonnable Philippe Goujon, qui a profité de la séance des Questions au gouvernement pour s'insurger contre la politique laxiste de la Garde des Sceaux.

2) Observatoire français des drogues et des toxicomanies

3) Nicolas Sarkozy, alors ministre de l'Intérieur, intervenait dans le cadre de la Commission sénatoriale qui, en juin 2003, remettra un rapport à charge contre le cannabis et la politique du gouvernement socialiste, un rapport idéologiquement marqué, comme l'indique son titre: Drogue: l'autre cancer.

4) Lors des dernières élections régionales 34% des 18-24 ans ont voté Front national... Des chiffres qu'il faut relativiser car chez les 18-30 ans, 64% des inscrits ne sont pas allés voter.

5) Ces positions novatrices ont été notamment incarnées par Stéphane Gagnon, maire de la ville de Sevran (93), qui a coécrit un livre avec Serge Supersac (commandant de police à la retraite) en 2011: Pour en finir avec les dealers, éditions Grasset

GROUPES D'ENTRAIDE ET ASUD, UNE HISTOIRE PARTAGÉE POUR RÉDUIRE LES RISQUES

LIÉS À L'INJECTION

Les usagers de drogues sont souvent frappés par l'opposition entre les approches fondées sur l'abstinence à travers les mouvements dits « de 12 étapes » et celles des groupes d'auto-support issues de la réduction des risques, comme Asud. Il est important de rappeler que ces approches ont pu se succéder dans nos parcours. Les programmes fondés sur l'abstinence s'adressent à des gens qui sont eux aussi les bénéficiaires de prévention des maladies infectieuses, ou de stabilisation par le recours aux traitements de substitution aux opiacés (TSO). Les programmes fondés sur l'abstinence, le « *recovery* », comme disent les Anglo-Saxons, ont donc vocation à s'inscrire dans la panoplie des offres faites aux usagers.

ABSTINENCE VS RDR : UNE VIEILLE OPPOSITION

Il peut paraître étrange d'aborder la question de l'abstinence en regard de la question de la RdR. En réalité, et on verra pourquoi, il serait étrange de ne pas le faire. De fait, certains acteurs de la RdR sont portés à considérer l'abstinence comme l'envers individuel de la prohibition et comme une solution illusoire directement produite par l'interdit.

Il est vrai que l'abstinence a longtemps été construite comme le pendant de l'approche prohibitive et associée à la dimension privative de la désintoxication. La « War on Drugs » collective et le « Just Say No » individuel ont toujours fait bon ménage dans les représentations et ont été les figures ultimes de la prévention (ne pas passer à l'acte) et de la guérison (vivre sans drogue). Visant à protéger le « drogué » de lui-même, cette thématique sous-jacente parcourt en effet toute la rhétorique prohibitionniste, faisant de celui qui n'a pas consommé la norme et de celui qui ne consomme plus, le modèle du repentir soumis à l'injonction thérapeutique, comme pendant de l'interdit, au cœur des contradictions de la loi de 1970.

De plus, l'abstinence peut paraître s'inscrire dans un paradigme moral et ascétique, entre tentation et repentance. Le terme lui-même se retrouve par exemple dans les prescriptions religieuses touchant à la sexualité et est encore parfois dans ce domaine présenté comme la meilleure façon de se prémunir du sida, faisant fi des êtres humains et de leur réalité. Cette dimension judéo-chrétienne peut encore être renforcée, en apparence, par la dimension spirituelle (plutôt que religieuse) de certains de ces groupes d'auto-support. Enfin, elle peut être aussi associée elle-même à une forme d'excès puisqu'elle s'étend souvent à tous les psychotropes, interdits ou non, et apparaît alors comme une autre forme d'addiction, s'opposant ainsi à l'idéal de la consommation modérée.

Les approches RdR sont nées d'un constat d'échec de l'abstinence comme idéal de sortie de la consommation et de l'interdit comme absolu et s'y sont donc opposées en prenant acte de l'usage en palliant les risques les plus marquants. Ainsi, au sein des groupes d'entraide, on oppose volontiers ceux qui se centrent sur la RdR dans sa conception traditionnelle et qui s'appuient sur des usagers « actifs », à ceux qui proposent des trajectoires vers l'abstinence (groupes dits « de 12 étapes », par exemple), concernant alors de potentiels « ex »-usagers. Les premiers, engagés dans une revendication plus globale visant à faire des usagers des citoyens à part entière, sont habituellement perçus comme les compagnons, voire le fer de lance d'une RdR qui, poussée à son terme, débouche sur une logique antiprohibitionniste, les seconds pouvant, au contraire, être ressentis comme promouvant implicitement l'interdit salvateur. Dans ce cadre, l'abstinence peut donc apparaître comme l'opposé de la RdR, une réponse trop simple à une question complexe, marquée de moralisme et peu efficiente, et comme un concept de plus dans les soutes de la grande machine à prohiber. On voudrait pourtant démontrer que cela ne va pas de soi.

ABSTINENCE NE SE CONFOND POURTANT PAS AVEC APPROCHE PROHIBITIVE

L'abstinence n'épouse pas obligatoirement la logique de prohibition. Elle n'appartient pas aux prohibitionnistes qui l'ont arrimée à leur doctrine et en ont l'usufruit plus que la nue-propriété. De nombreux éléments d'analyse montrent que le lien qui associe prohibition (comme interdit) et abstinence (comme choix et non comme injonction) n'est en rien essentiel. À l'heure où la frontière entre l'autorisé et le prohibé, dans les produits comme dans les soins, est de moins en moins probante, on se propose de déconstruire cet antagonisme en partie fictif et surtout dangereux, en montrant à la fois comment l'abstinence a vocation à s'inscrire de plein droit dans une logique de RdR et comment la RdR peut s'enrichir de cet apport, face par exemple à la question de la sortie des TSO.

Dans le cadre de ces programmes ou de ces groupes d'entraide, l'abstinence est d'abord un choix individuel et non un choix collectif, une solution et non un principe transcendant. L'histoire de ces mouvements montre comment s'est opérée la distinction entre ligues de tempérance et groupes d'entraide fondés sur l'abstinence, même s'il existe bien une origine commune. Aux États-Unis au XIXe siècle, les Washingtoniens, premiers groupes néphalistes, ancêtres des groupes de 12 étapes, d'abord rassemblement de buveurs alcooliques, se perdirent dans la bataille pour la tempérance. Né après la fin de la prohibition, AA se garda bien de répéter les mêmes erreurs et de se mêler aux controverses publiques sur la question. Aujourd'hui encore, ces groupes d'auto-support s'interdisent de rentrer dans ces débats (prohibition, RdR, légalisation) pour d'abord proposer une solution individuelle à chacun, même si elle s'appuie sur l'entraide et le groupe.

Enfin, celui qui a fait l'expérience des drogues illégales, qui se considère comme toxicomane, assujéti à sa consommation, ce qui n'est pas le cas de tous les usagers et de tous les usages, et qui choisit un jour l'abstinence, ne devient pas ipso facto, même si cela se produit, un fervent prohibitionniste pressé de fermer les portes qu'il a naguère ouvertes. Le choix de l'abstinence n'est pas la prohibition intériorisée, il ne se détermine pas vis-à-vis des autres ou de la loi. De même, celui qui renonce à boire, parce qu'il se considère comme alcoolique, le fait librement, sans songer à vouloir convaincre ses concitoyens que l'alcool est en soi une mauvaise chose. Aujourd'hui aux USA, on peut être abstinent et faire ce choix et soutenir formellement l'abolition du 18e amendement¹.

L'ABSTINENCE : LE RETOUR DU CHOIX

L'abstinence rejoint d'une certaine façon la logique d'autonomisation et de responsabilisation qu'on trouve dans la RdR2. Elle se profile dans l'après-coup, pour quelqu'un qui a une expérience de l'usage et qui a fait la rencontre de la dépendance. Dans les groupes qui fonctionnent sur elle, c'est le désir d'arrêter de consommer qui compte. L'arrêt volontaire de la consommation apparaît comme une solution face à l'assuétude comme expérience dysphorique et donc comme un parcours qui ne se confond ni avec la manque, son envers, ni avec le sevrage.

Il faut noter encore que l'abstinence ne se centre pas sur le produit mais sur la conduite. C'est un choix qui ne s'ancre pas sur la distinction entre le licite et l'illicite et qui, comme l'addictologie, prend en compte la dépendance et le sujet. Il concerne aussi bien des substances appelées « drogues » (interdites) que des « médicaments » (prescrits) ou des « produits de consommation » (disponibles). On sait depuis le rapport Roques3 combien cette frontière est artificielle, combien il y aurait autant de raisons d'interdire le tabac ou l'alcool qu'il y aurait de raisons d'autoriser l'héroïne ou le cannabis. Or le choix de l'abstinence, quand il est fait, traverse toutes ces frontières. Le fumeur qui choisit de ne plus fumer pour échapper à ce qu'il vit comme une addiction devient abstinente pour les mêmes raisons qui animent le consommateur des drogues dites « dures ». Dans ce cas de figure d'ailleurs, la médecine et la société considèrent comme tout à fait normal qu'un non-fumeur refuse une cigarette, même à la fin d'un bon repas ou un jour de fête, à la différence de quelqu'un qui choisit de ne plus boire par exemple. Il est vrai que la tolérance sociale face à l'abstinence d'alcool est moins grande. Refuser un verre, c'est forcément continuer à avoir un problème avec l'alcool. Ce dépassement du licite et de l'illicite, voire à l'intérieur du licite, montre que la distinction entre l'abstinence comme choix et la prohibition comme interdit est centrale : ici s'exerce la liberté du sujet, là s'exerce la contrainte de la loi qui organise l'inaccessibilité à l'objet.

Enfin l'abstinence, comme la RdR, relève d'un choix d'abord pratique et non moral, même si une certaine valorisation de soi sur le plan éthique peut en être un des bénéfices. C'est un choix dicté par un déplaisir essentiel, au-delà de l'usage et de l'abus, qui vise à améliorer le confort de l'usager enfermé dans son assuétude, un choix qui s'inscrit dans une visée positive (retrouver sa vie) et non privative, un choix qui pèse les risques de l'addiction et vise à les limiter par une forme de radicalité.

L'ABSTINENCE COMME OUTIL DE RÉDUCTION DES RISQUES

Pas plus qu'elle ne s'oppose à la RdR, l'abstinence ne se confond donc pas avec la prohibition mais apparaît, au contraire, comme sa continuation par d'autres moyens. Encore faut-il être vivant pour pouvoir faire le choix de l'abstinence : tout ce qui protège l'usager des risques (mais non de l'addiction elle-même) s'impose à l'évidence. La RdR et l'abstinence sont donc moins dans un rapport d'opposition que dans un rapport d'articulation. Elles doivent à ce titre, en sortant des oppositions stériles, s'inscrire dans une seule panoplie d'offres, qui assumerait l'une comme une voie possible dans le champ de l'autre.

L'une et l'autre ont des convergences, en particulier lorsqu'elles placent l'usager au centre. La RdR s'appuie sur la responsabilisation de l'usager décrété capable de prendre soin de lui ou de ses pairs, en dessinant une figure capable de se responsabiliser si on lui en donne les moyens (cf. les salles de consommation supervisées). De même, l'approche par l'abstinence conduit à une responsabilisation dans la sortie de l'usage. De fait, il n'y a qu'un seul sujet : celui de la RdR, qui revendique de consommer en se protégeant, et qu'il faut savoir aussi entendre comme une autre liberté qui affirme son désir de ne plus consommer.

LA RDR AU RISQUE DE L'ABSTINENCE

En parallèle, la question de l'abstinence vient réinterroger la RdR et l'oblige à se repenser sur plusieurs plans. D'abord, sur celui de la définition même de l'usager : est-il celui qui prend plaisir et qui contrôle ou celui qui souffre de sa dépendance, celui de l'usage, de l'abus, de l'assuétude ? Se dessine alors un usager de produits psychotropes qui, comme personne, subsume ce statut et peut envisager la continuité de son usage mais aussi sa fin, en rejetant l'assignation à sa toxicomanie.

La question des dangers et des risques est aussi reformulée. Il faut distinguer, on le sait, la toxicité directe (liée aux substances), la dangerosité vectorielle (liée aux modes de consommation, ex. l'injection), la dangerosité comportementale (liée aux effets) et la dépendance elle-même comme risque intrinsèque. C'est ce risque addictogène en tant que tel qui est visé dans l'abstinence, tandis que la RdR vise d'abord les risques extrinsèques (toxiques, vectoriels, comportementaux). C'est quand il ne reste que l'addiction, comme état

intérieur souffrant, que se trouve posée la question de l'abstinence, non comme envers de l'usage, mais comme son dépassement. Au demeurant, l'abstinence n'annule pas les enjeux de la RdR. Elle peut comprendre des phases critiques dans lesquelles le sujet sera surexposé à des risques (rechute, surdose) pour lesquels l'enjeu de la réduction reste entier.

Au-delà de la question du sida (comme risque vectoriel, non intrinsèquement lié à la nature du produit consommé) qui a structuré le champ jusqu'à aujourd'hui, se pose la question clé de la substitution, de la sortie de la dépendance et celle des traitements terminés ou interminables, point clé sur lequel se fait l'opposition apparente entre abstinence et RdR. Se libérer de l'usage compulsif lui-même, est un désir à reconnaître, en particulier quand les TSO sont vécus par ceux qui y sont engagés comme répétant à terme l'assuétude. Quelqu'un qui se sent bien dans son TSO ne viendra pas frapper à la porte d'un groupe d'entraide, quelqu'un qui souffre de son addiction, y compris dans la substitution4 le fera. Ce qui (re) pose la question de la définition même de l'efficacité des traitements ponctuels ou chroniques, des nouvelles possibilités et des limites de l'offre médicamenteuse (voir la question du baclofène face à l'alcool) et des différents modèles de « sorties » de l'addiction par l'arrêt naturel, la substitution, l'abstinence ou la consommation modérée.



L'ABSTINENCE AU SEIN D'UN NOUVEAU PARADIGME DU SOIN PAR L'AUTOSUPPORT

Comme l'avait vu très tôt Marie Jauffret Roustide5, les associations qui regroupent des usagers « actifs » et les groupes d'entraide par l'abstinence, regroupés sous le vocable de l'autosupport, sont au fond beaucoup plus proches qu'il n'y paraît. Ils partagent une double logique, celle des pairs et celle de la responsabilisation, et relient les uns comme les autres vulnérabilité et autonomie. À ce titre, ils paraissent relever conjointement d'un double paradigme : celui du « care » d'une part (théorisé par exemple par Joan Tronto aux USA et Fabienne Brugère en France), celui de l'approche par les « capacités » d'autre part (théorisé par Amartya Sen, Martha Nussbaum ou encore Paul Ricœur). Sur fond d'antagonismes apparents, ces convergences poussent non pas à cantonner l'abstinence au sein du paradigme prohibitionniste, mais au contraire à l'inclure pleinement à la RdR, au bénéfice d'un usager qui ne s'inscrit pas à vie dans la continuité de sa consommation, et qui peut souhaiter voir son désir, même fragile et contradictoire, de rompre l'addiction pris au sérieux, comme il souhaitait naguère pouvoir consommer sans stigmatisation ou sans s'exposer à des risques multiples.

JEAN-MAXENCE GRANIER

1) http://www.dailymotion.com/video/xv7g8m_prohibition-une-experience-americaine-5-5_tech - UPEaSegVh5E

2) On trouve une bonne description des conditions nécessaires à une abstinence choisie (texte Asud/Sortie de TSO) : « Le consentement intime du patient est donc une condition sine qua non, le préalable indispensable à toute démarche vers la sortie de traitement. » ; « Si la nécessité d'en finir avec la dépendance s'impose à l'usager avec la force de l'évidence à un moment quelconque, elle ne doit et ne peut en aucun cas être décrétée par un tiers (médecin, entourage...) »

3) Tableau sur la dangerosité des produits par le Pr Bernard Roques

4) Asud : « Il n'existe pas d'étude fiable sur les usagers de méthadone devenus abstinentes. Cette absence de curiosité est en soi une question. Les fins de traitement constituent encore le point aveugle du dossier TSO. Combien sortent du jeu ? Pour combien de temps ? Après quelle durée moyenne de prescription ? Que deviennent-ils sur le long terme ? Autant de questions sans réponses. »

5) - Jauffret-Roustide M. (2003), Les groupes d'autosupport d'usagers de drogues : de nouvelles formes d'expertise construites autour d'une expérience de vie, in L. Dumoulin, S. La Branche, C. Robert et P. Warin, Le recours aux experts. Raisons et usages politiques, Grenoble, Presses Universitaires, (Symposium) ;

- Jauffret-Roustide M. (2002), Les groupes d'autosupport d'usagers de drogues, in V. Châtel & M.-H. Soulet (Eds.), Faire face et s'en sortir. Développement des compétences et action collective, Fribourg, Éditions Universitaires, (Collection Res Socialis) ;

- Jauffret-Roustide M. (2002), Les groupes d'autosupport d'usagers de drogues. Mise en œuvre de nouvelles formes d'expertise, in C. Faugeron & M. Kokoreff (Eds.), Société avec drogues : enjeux et limites, Paris, Éditions Érès, p. 165-181.



UN FORMIDABLE FOLKLORE

Inutile de casser l'ambiance en rappelant qu'il n'y a eu qu'une agression par morsure et que les analyses toxicologiques du « *cannibale de Miami* » montrèrent qu'il n'avait en réalité consommé que du cannabis ! Ou alors autant rappeler avec Karl Hart que parmi les stars de la flakka, le type qui s'est empalé était diagnostiqué schizophrène, qu'un autre n'avait pas dormi depuis trois jours et avait aussi consommé de la MDMA et de la vodka, qu'encore un autre était en pleine dépression et que finalement, si on creusait un peu, on trouverait sûrement d'autres explications pour chacun. Peut-être même se rendrait-on compte que plein de gens pètent les plombs et font preuve d'une force étonnante sans avoir pris de flakka...

Mais la réalité ne serait-elle pas moins drôle si on renonçait à croire à ces histoires de drogues transformant de paisibles Dr Jekyll en Mr Hyde sanguinaires et forcenés ? Allez donc demander à Rodney King ce qu'il pense du bien connu « effet Hulk » du PCP, circonstance atténuante invoquée par les policiers qui l'avaient lynché malgré des résultats d'analyses toxicologiques négatives (encore) !

Et pensez aux Mexicains rendus fous dangereux par la marijuana surnommée « *Killer drug* » dans les années 20, ou aux « *Negro cocaine* » dont les « *superhuman powers* » (Dr Wright, 1914 !) ont forcé bien malgré eux les braves shérifs du Sud à passer au calibre 38 pour enfin pouvoir les arrêter... Quel folklore formidable ! Et puis utile aussi : tenez, la mort de Michael Brown en août 2014, le point de départ de six mois d'émeutes à Ferguson, vous vous rappelez ? Un étudiant noir de 18 ans, non armé, tué de six balles par un officier de police qui déclara que l'ado l'avait chargé sans raison, à mains nues et sans sentir les balles. Vous trouvez ça louche ? L'explication est pourtant évidente : « *PCP or something* » 4 ! Et si son autopsie prouve qu'il n'avait pas consommé de drogues « *dures* » (toujours), c'est donc qu'il était sous l'emprise d'un effet résiduel type flashback. Le journal *American Spectator* osera même ajouter que « *la marque des blunts⁵ retrouvés sur M. Brown est habituellement utilisée pour fumer des mélanges d'herbe et de PCP* » 6 !

« SPIN DOCTOR »

Dan Véléa, addictologue médiatique, s'était illustré le 8 août 2014 dans Elle, avec un pamphlet qui avait de quoi marquer les ménagères de plus de 50 ans : du cannabis « presque transgénique », des « micro partis favorables à la dépénalisation » exerçant des pressions sur le gouvernement, et des dealers qui passeraient inévitablement à « *des produits encore plus toxiques, recoupés et dangereux* ». Même sur les enjeux économiques, le professeur Véléa a un contre-argument qui fait mouche : « Pensez aux jeunes en pleine construction psychique chez qui le cannabis peut engendrer des psychoses graves. Les soigner coûterait très cher à l'État ! »

Commençant à situer le personnage, vous ne serez pas étonnés d'apprendre qu'il s'est encore distingué dans un papier d'Atlantico titré : « *Flakka, la nouvelle drogue venue des États-Unis qui déferle (sic) sur la France* » ! Il y confond allègrement effets indirects, secondaires et indésirables, introduisant un systématisme absurde dans la survenue des effets indésirables de l'alpha-PVP : « *Elle peut être inhalée, avalée ou injectée, provoquant de vives hallucinations, des crises de paranoïa, avec un fort thème persécutif, des accès de colère et une absence complète du contrôle des impulsions.* »

« *Le fait que la grande majorité des consommateurs de flakka [ne pètent pas les plombs] montre que ce n'est pas le produit qui en est la cause. En fait, une drogue qui causerait fréquemment de telles réactions ne pourrait pas devenir suffisamment populaire pour être couverte par la presse.* » (Karl Hart) En passant, il se mélange aussi les pinceaux dans la chimie du produit et ne contredit pas le journaliste qui emploie l'expression « surhumaine ». Mais peu importe, puisqu'il décrit avec emphase les ravages de la flakka et c'est la seule chose qui compte : faire barrage à la progression du fléau... Un autre rouage des paniques morales, qui apparaît au carrefour des stratégies préventives d'acteurs bien intentionnés (mais ignorants des effets pervers de la diabolisation des drogues) et des stratégies éditoriales de certains médias. « *L'idée qu'une drogue donne des pouvoirs surhumains est tout simplement fausse [...] L'alcool peut rendre hors de contrôle, mais vous ne pouvez pas dire que l'alcool donne des superpouvoirs car personne ne vous croirait. Par contre, vous le pouvez avec ces nouvelles drogues de synthèse que personne ne connaît : puisqu'on n'en sait rien, tout est possible.* » (Karl Hart)

Bref, on aurait préféré que l'addictologue apporte au journaliste des données sérieuses : depuis 2013, l'alpha-PVP a été détecté 14 fois par le dispositif Sintex de l'OFDT, dont plusieurs fois par le site de Bordeaux, vendu sous l'appellation de méthamphétamine et sous forme de cristaux bleus (en référence à *Breaking Bad*). Sur Internet, il semble souvent vendu sous d'autres appellations, notamment dans des blends commerciaux (NRG3...). Pour M. Martinez, chargée d'études Trend (OFDT), bien que l'alpha-PVP ne soit pas plébiscité sur les forums de consommateurs, plusieurs indicateurs laissent penser que des acteurs de l'offre lui trouvent un fort potentiel. L'alpha-PVP a été impliqué dans deux décès sur le territoire français¹, mais d'autres pays européens sont réellement touchés (Hongrie, Pologne : 20 morts ; Finlande : 37). Comme sa grande sœur la MDPV, ses effets sont ceux d'un stimulant +++ . Le craving et la compulsion sont difficiles à maîtriser, la fatigue accumulée lors des sessions de consommation peut provoquer hallucinations, décompensations et de graves accidents. Le risque d'overdose et d'AVC existe. Franchement docteur, y avait-il vraiment besoin d'en rajouter ?

1) Alpha-PVP, EMCDDA Europool Joint Report, 2015.

C'est la dernière Panic drug américaine : « Moins chère qu'un Big Mac », délirigène au point de « rendre folle la Floride » et qui donne des « super pouvoirs », son scénario a tout pour cartonner au box-office. La critique ne s'y est d'ailleurs pas trompée, plusieurs médias lui attribuant une note de « 12 sur une échelle de risque allant de 0 à 10 » !

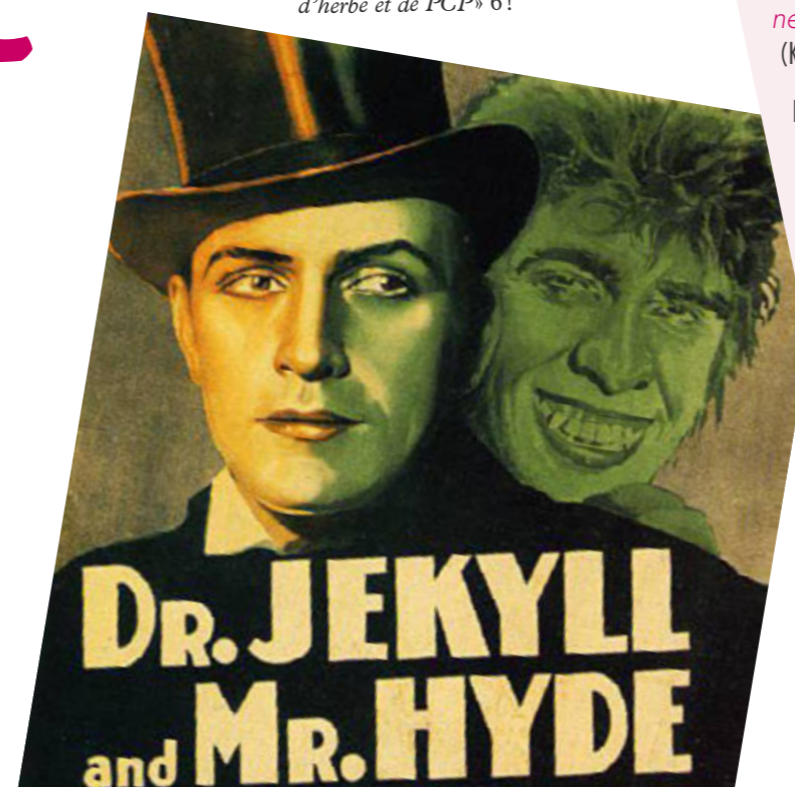
FLAKKA.

LA PANIQUE MORALE À 5 DOLLARS

Les seconds rôles ne sont pas en reste et, comme souvent aux USA, chaque policier, chaque riverain, chaque politicien de bas étage, semble désireux de témoigner des incroyables ravages/super pouvoirs de la flakka... Mais ne nous autodévaluons pas : ici aussi, nous avons d'excellents interprètes capables de faire vivre les légendes (cf « *Spin doctor* »).

Bien sûr, les mauvaises langues reprocheront son manque d'originalité à la flakka, présentée par plusieurs médias comme étant de l'alpha-PVP. Du quoi ? Le Parisien se charge de vous éclairer : « *Une variation d'une drogue connue auparavant sous le nom de « sels de bains » 1 qui avait déjà fait parler d'elle en 2012 lors d'attaques « cannibales » par des drogués.* Avec en prime un lien vers un article du même journal sur les « *attaques zombies* » 2.

Depuis avril 2015, « *la folie à 5 dollars* » a fait son entrée dans la presse française avec une quinzaine de gros titres. Ici, c'est surtout le casting qui a été remarqué : le violeur d'arbre résistant aux coups de taser de la police, le type en plein flip sautant par-dessus une barrière de sécurité de 2 mètres de haut (et s'empalant dessus au passage) et, bien sûr, le fameux « *Young man under influence of flakka* », dont la performance aux 2 millions de vues sur Youtube mérite largement un bad trip d'or.





PANIKES MORALES 2.0: MYTHES ANCIENS ET TECHNOLOGIES NOUVELLES

Du café au crack, en passant par l'absinthe (dont nous pourrons fêter cette année le centenaire de l'interdiction un verre à la main puisqu'elle a depuis été discrètement réhabilitée, cf Asud-Journal n°29), la plupart des drogues ont été les cibles de «paniques morales». Par ce terme, S. Cohen désignait des époques où la société se crispe contre un ennemi imaginaire («Folk Devil») construit par les mass médias.

Mais à l'heure du Net 2.0 (cf Asud-Journal n°56), les choses ont un peu changé. Dans le cas de la flakka, ce ne sont pas des journaux qui ont lancé la panique mais la diffusion virale d'une vidéo amateur titrée «Flocka is destroying USA». Dans le même genre, il y a eu la vidéo du cannibale de Miami (10 millions de vues sur Youtube), la série de photos avant/après utilisées pour illustrer les ravages de la meth (ou de la cocaïne selon les circonstances!), ou encore les insoutenables clichés de chair à vif imputés au krokodil (ou à la tianéptine!) qui continuent de faire le tour d'Internet.

Le krokodil7 qui, contrairement à ce qu'on nous a raconté, n'est jamais sorti des frontières de l'ex URSS, est aussi un bon exemple d'un autre effet d'Internet, celui de raccourcir les distances: l'oxidado, la sisa8, autant de Folk Devils dont on entend parler comme s'ils étaient à notre porte...

Le partage de memes (éléments repris et déclinés en masse sur Internet) entretient la panique: vidéos, textes et photos tournent ainsi, à la façon d'un bouche à oreille virtuel sans fin et sans vérification. C'est ainsi que naissent les hoax, ces légendes urbaines d'Internet qui concernent parfois les drogues (progesterex, burundanga...).

Ceci éclaire un rouage pernicieux de la diabolisation des drogues: notre fascination pour les histoires de drogues diaboliques. Si l'on reprend les différentes paniques morales, on se rend compte qu'apparaissent des invariants qui font écho à notre inconscient collectif. On retrouve des mythes anciens (la «potion magique» aux effets secondaires marqués, qui renvoie à tout un imaginaire autour des pactes avec le diable) et des peurs ancestrales (notamment celle de la dégénérescence).

À chaque nouvelle incarnation, le mythe est confirmé et ré-ancré dans l'inconscient collectif, favorisant l'apparition de futures paniques morales. Le phénomène semble inéluctable, aussi certains prennent-ils le parti d'en rire. D'abord parce que ça fait du bien, ensuite parce qu'il faut reconnaître que la naïveté de nos concitoyens au sujet des drogues s'y prête magnifiquement (cf encadré Jemkems).

VINCENT
BENSO



1) C'est-à-dire une cathinone, sauf qu'il s'agit en réalité d'une pyrolytique, une famille de stimulants puissants (le plus connu est le MDPV) agissant plutôt sur la noradrénaline que sur la sérotonine.

2) Ce qui fait des sels de bains la 3e drogue zombie, après la kétamine et le spice, cf Metronews!

3) En français: Negros fumeurs de crack.

4) Sur Fox News.

5) En gros des feuilles à rouler des cigares

6) R. Emmet Tyrell, The American Spectator, deux jours après les analyses!

7) Cf «L'alarme du krokodil», sur le site de Technoplus.

8) Cf l'article de Laurent Appel sur le blog d'Asud sur Rue89.

9) «What's flakka and is it real? A guide to the new moral-panic death drugs», S. Biddle, Gawker, 2015.

10) Sur Fox News, of course!

L'INVRAISEMBLABLE LÉGENDE DU JEMKEMS

Selon le document officiel ci-contre, le Jemkems est un gaz psychoactif recueilli après fermentation de déjections humaines! «Obscène, stupide et drôle» (et fake bien sûr!), le Jemkems avait tout du même parfait. Il s'est donc répandu sur les réseaux sociaux comme une traînée de poudre jusqu'à devenir un véritable sujet de société qui a donné du fil à retordre à la Food and Drug Administration puisque, comme le disait très sérieusement un officiel à la TV10 en 2007: «Nous aurions du mal à le classer comme stupéfiant car ce n'est composé que d'urine et d'excréments»!



LSD, CONTRE-CULTURE ET CIA : UNE LOVE STORY



Si l'histoire de l'invention du LSD, substance psychédélique mythique, est relativement bien connue, le déroulement de son introduction comme drogue récréative dans la société reste plus flou. Et à l'heure où deux nouvelles substances de synthèse apparaissent sur le marché européen chaque semaine, il est peut-être bon de se remémorer le parcours d'un des premiers NPS à se démocratiser.

LE MEILLEUR « INCAPACITANT CHIMIQUE »

En avril 1953, Allen Dulles alors directeur de la CIA, autorisa l'opération MK-Ultra. Richard Helms prendra la tête de cette opération, qui visait à rattraper un retard supposé sur leurs adversaires communistes en matière de manipulation mentale. À la recherche d'un « sérum de vérité », les services secrets américains orienteront rapidement leurs recherches vers les molécules psychoactives. Des hallucinogènes, du cannabis, des amphétamines, des barbituriques et d'autres substances ont été administrés à des héroïnomanes emprisonnés à Lexington (dans le Kentucky), à des patients atteints de cancer en phase terminale à l'hôpital de Georgetown ou à des délinquants sexuels

hospitalisés à l'hôpital Ionia (dans le Michigan). Des prostituées de New York et de San Francisco furent embauchées par George Hunter White et ses collègues de la CIA, qui observaient les réactions des clients drogués à leur insu derrière des glaces sans tain.

De nombreux médecins et psychiatres participèrent à ces expériences et violèrent ainsi le code de Nuremberg de déontologie médicale. Le docteur Cameron, par exemple (qui faisait partie de ceux ayant jugé les criminels nazis à la fin de la guerre), fit subir diverses méthodes de lavage de cerveau à 93 patients du Allan Memorial Institute de Montréal.

Mais la substance qui fascina le plus l'Agence fut sans aucun doute le LSD : inodore et incolore, actif à des doses infinitésimales et à longue durée d'action, il perturbait fortement le psychisme. Parallèlement à l'idée de l'utiliser dans les interrogatoires d'espions étrangers, la CIA se mit à l'expérimenter sur ses propres agents. Il fut aussi étudié par le service chimique de l'armée et testé directement sur des soldats à Edgewood Arsenal, dans le cadre d'un programme de recherche sur les « incapacitants chimiques ». Le PCP fut aussi utilisé à cette fin, mais c'est finalement le « BZ » (un anticholinergique) qui remporta la palme : ses effets hallucinogènes peuvent durer quarante-huit

heures, il provoque désorientation, amnésie, vertiges et des effets secondaires jusqu'à plusieurs semaines après la prise.

Le Stanford Research Institute (SRI) de Palo Alto a également reçu des bourses du gouvernement pour mener des travaux en ce sens. C'est d'ailleurs là-bas que l'écrivain Ken Kesey et Robert Hunter (chanteur des Grateful Dead) expérimenteront pour la première fois l'acide, la mescaline et d'autres psychédéliques tels que l'AMT (pour plus de détails, lire Acid Test de Tom Wolf). Par la suite, Ken Kesey et les Merry Pranksters ont parcouru les États-Unis dans un bus multicolore en organisant les fameux « Acid Test », ces événements musicaux qui mélangeaient rock psychédélique, LSD et effets visuels...

LEARY, GINSBERG... ET LES AUTRES

L'autre grand promoteur de l'acide à cette époque fut Timothy Leary. En 1957, le magazine Life publia un article de Gordon Wasson, banquier chez J.P. Morgan et mycologue, qui fit connaître les « champignons magiques » à Leary (ainsi qu'au grand public). N'ayant jamais pris aucune drogue, le futur gourou de la contre-culture s'envola pour le Mexique afin d'expérimenter ces fameux champignons. À son retour, le psychologue entama des recherches sur la psilocybine à l'université de Harvard, avec l'autorisation du Dr Harry Murray (président du département des Affaires sociales qui s'était occupé de recruter pour l'OSS pendant la Seconde Guerre mondiale). Il découvrit ensuite le LSD grâce à l'écrivain Aldous Huxley, qui conseilla à un certain Michael Hollingshead (ayant acquis 1 gramme de LSD en provenance des laboratoires Sandoz) de se rapprocher de Leary. À partir de ce moment, Timothy n'aura de cesse de promouvoir l'usage du LSD et finira par se faire expulser de l'université avec un collègue.

Avec l'aide de William Mellon Hitchcock, un riche homme d'affaires, il créa la Castalia Foundation et pu continuer ses expériences à Millbrook, dans un vaste domaine de l'État de New York. Et curieusement, les méthodes utilisées n'étaient pas si éloignées de celles de la CIA : les sessions étaient soigneusement « programmées » et des drogues mystérieuses distribuées. Le JB-118 par exemple, une substance proche du BZ sorti des labos militaires fut offerte par un scientifique de la NASA (Steve Groff).

Le mouvement prit de l'ampleur, l'ancien psychologue de Harvard utilisait les médias à son avantage et son livre L'expérience psychédélique (inspiré du Livre des morts tibétain) devenait une sorte de bible pour ceux que les journaux appelaient « hippies ».

Si certains écrivains de la contre-culture (comme Allen Ginsberg) suivirent Leary, ce n'est pas le cas de tous. William Burroughs mettait en garde dès 1964 contre une possible manipulation, notamment dans une de ses nouvelles intitulée Nova Express : « Tirez la chasse sur leur Septième Ciel. Ils empoisonnent et monopolisent les drogues hallucinogènes. Apprenez à y arriver sans gnole chimique. »

Et alors que la guerre du Vietnam battait son plein et que les mouvements de contestation se multipliaient, les radicaux de la Nouvelle Gauche voyaient d'un mauvais œil l'apolitisme lié au mouvement psychédélique. Effectivement, le discours de Leary était sans équivoque : « Ne votez pas. Ne signez pas de pétition. Vous ne pouvez rien faire pour l'Amérique sur le plan politique. »

Même John Lennon, qui avait promotionné l'acide au travers de ses chansons (Lucy in the Sky with Diamonds ou Day in the Life) finira par dire : « Je lisais cette comédie de Leary. Nous jouions au jeu de tout le monde et je me suis détruit... »

HAIGHT- ASHBURY POUR LABORATOIRE

Le lieu emblématique de l'époque, un quartier de San Francisco du nom de Haight-Ashbury, était un concentré de contre-culture. Mais selon Tim Scully, un des chimistes clandestins de l'acide pendant les sixties, ce qui se passait là-bas ressemblait à une expérience de laboratoire... En effet, après une pénurie d'herbe au milieu de l'été 67, les amphétamines envahirent le quartier. Vint ensuite le DOM (2,5-diméthoxy-4-méthylamphétamine) surnommé « STP » (sérénité, tranquillité, paix). Cette molécule avait été inventée en 1964 par un chimiste de la Dow Chemical Company qui fournissait Edgewood Arsenal, et avait servi d'incapacitant pour l'armée. La CIA l'utilisait aussi dans le cadre d'expériences sur la modification du comportement. Début 1967, curieusement, la formule avait filtré dans la communauté scientifique. Un des précurseurs essentiels à la fabrication du LSD étant très difficile à trouver à ce moment là, Owsley (le plus gros fournisseur de LSD de l'époque) décida d'introduire le STP en remplacement. Surdosées (20 mg), les pilules entraînèrent de nombreux bad trips (tout comme le PCP qui circulait aussi). Il était utilisé au même moment par la CIA pour le programme MK-Ultra... et, selon un ancien membre de l'Agence, cette dernière aida des chimistes à monter des labos clandestins de LSD en Californie. Tout cela au moment du Summer of Love et soi-disant pour « surveiller ce qui se passait dans le ghetto de l'acide ». Un autre agent a qualifié le quartier de Haight-Ashbury « d'élevage de cobayes humains ». Le Dr Louis Jolyon West (psychiatre ayant travaillé pour la CIA) prit d'ailleurs une location au cœur de ce quartier afin d'étudier au plus près les hippies.

Pendant ce temps, certains membres du Black Power étaient hostiles aux chanteurs de Soul Music qui faisaient l'apologie des psychédéliques : tout comme les radicaux de gauche, ils voyaient de nombreux « frères » plaquer la politique pour l'évasion. Il faut dire que l'usage de drogues devint aussi un prétexte bien utile au FBI pour arrêter certains militants.

Un des personnages les plus intrigants de cette période est probablement Ronald Stark (son vrai nom serait Ronald Shitsky), qui fut certainement le plus gros producteur de LSD entre 1969 et 1974. Mais ce trafiquant international avait une large palette d'activités à son actif : il fournissait l'organisation contre-culturelle des Brotherhood of Eternal Love aux USA, mais était aussi en lien avec des terroristes du Moyen-Orient, de l'IRA et de l'extrême droite italienne. La conclusion d'un magistrat italien qui enquêtait sur lui est qu'il appartenait aux services secrets américains ! Stark s'en vantait lui-même, et c'est grâce à une info de la CIA qu'il aurait pu fermer au bon moment son laboratoire français, en 1971. Tim Scully admit qu'il était possible qu'il ait été employé par l'Agence afin de répandre les hallucinogènes.

Comme le constatait William Burroughs, « le LSD rend les gens moins compétents, facile de voir pourquoi ils veulent qu'on se défonce ». De fait, de nombreux vétérans des années 60 (dont l'ancien White Panthers John Sinclair) pensèrent rétrospectivement qu'il était tout à fait envisageable que les services secrets aient inondé la jeunesse pour affaiblir leur révolte.

Quoi qu'il en soit, Timothy Leary estimera plus tard être parvenu à son objectif : mettre le plaisir et l'hédonisme au cœur de la société. Des années après, il déclarera que « le PC est le LSD des années 90 » et deviendra une figure importante de la cyberculture, mais c'est une autre histoire.

JHI-DOU

Les sources utilisées pour cet article proviennent essentiellement de l'excellent livre LSD et CIA de Martin A. Lee et Bruce Shlain. Les auteurs ont notamment utilisé plus de 20 000 documents gouvernementaux.



Deux ans après la sortie du premier tome, Génération H revient dans les librairies avec Génération H, Têtes chercheuses d'existence, le deuxième épisode de cette trilogie sociale. Rencontre avec l'auteur, Alexandre Grondeau.

PEUT-ON DIRE QUE LE SUCCÈS DU PREMIER TOME MARQUE LA VICTOIRE DU RÉSEAU SOCIAL CONTRE L'AUTO-CENSURE ET LA CENSURE DANS LES MÉDIAS OLD SCHOOL ?

On peut le voir ainsi, mais de manière plus large, je crois que c'est surtout la revanche d'une génération qui se reconnaît pour la première fois dans des romans qui parlent d'elle, de ses expériences, de son quotidien, de ses excès, de ses aspirations à une autre société... C'est peut-être cela qui a dérangé ces messieurs du CSA quand ils ont rappelé à l'ordre le 13h de France Info après mon interview chez eux, et gêné les quelques libraires qui refusent encore de vendre mes romans !

LE PITCH DU TOME 2 ?

Intitulé Têtes chercheuses d'existence, le tome 2 est la suite de aventures festives et cannabiques de Sacha et sa bande. Cinq ans après leur road trip initiatique, on les retrouve plus motivés que jamais, écumant les soirées sound system, les teufs et les capitales de la bringue que sont Barcelone et Amsterdam. Ils essaient de rester fidèles à leurs aspirations de liberté mais se heurtent à une société qui ne veut pas les entendre ni les reconnaître.

LA GÉNÉRATION H A-T-ELLE SOMBRÉ DANS L'HÉROÏNE, LA COKE OU LA MDMA ?

Évidemment non. Il y a bien des parcours plus ou moins agités et dramatiques mais, que les parents de mes lecteurs se rassurent, la très grande majorité des héros de mes romans sont aujourd'hui bien insérés dans la société. Ils sont chefs d'entreprises, infirmiers, professeurs, avocats, intermittents, ouvriers, artisans... et sont confrontés à la même vie que tous les citoyens français. La prohibition et la répression en plus.

EST-ELLE SOUS-DIPLÔMÉE ET ABONNÉE À PÔLE EMPLOI/BOULOTS GALÈRES ?

Quand on parle de millions de fumeurs, on parle d'une diversité de cas particuliers qui impose de ne pas généraliser. Il y a donc des chômeurs et des galériens dans la Génération H, autant que des surdiplômés, des hyperactifs, des tire-au-flanc, des doux rêveurs et de grands pragmatiques... Il faut arrêter les caricatures même si on voit bien les intérêts qu'elles servent.

A-T-ELLE DES ENFANTS ? COMMENT GÈRE-T-ELLE LE PASSAGE SEXE/DROGUES/MUSIQUE À BOULOT/BIBERON/BARBECUE ?

Bien sûr, le cannabis n'a pas rendu stérile les héros de mes romans ! Ils ont plein de marmots aujourd'hui et si les bringues se finissent plus tôt, elles sont remplies de petits bouts de chou qui courent dans tous les sens. Si mon travail de romancier permet de lutter contre les poncifs qui tournent autour des fumeurs, tant mieux !

COMMENT LA BO DE LA GÉNÉRATION H A-T-ELLE ÉVOLUÉ ? DOIT-ON IMPÉRATIVEMENT KIFFER LE REGGAE POUR EN ÊTRE ?

Ah ah, certainement pas !!! La BO de la Génération H a évolué mais se caractérise toujours par son éclectisme. Dans le tome 1, je parlais de l'explosion du mouvement techno au début des années 90,

du phénomène hip-hop, du déclin du rock alternatif et du punk, de l'arrivée du grunge, de groupes décalés à l'époque comme les Têtes Raïdes et aussi du renouveau du reggae roots avec des artistes comme Garnett Silk et Bujun Banton, par exemple.

Le Tome 2 s'inscrit dans sa continuité et, à la fin du livre, il est conseillé d'écouter une playlist sélective pour lire le roman où l'on retrouve autant Jimi Hendrix que NTM, Snoop Dog, Nina Simone, UK Apache, Tricky, les Pistols, Lou Reed, Rage Against the Machine... Dur de faire plus large comme sélection, non ? La Génération H n'est pas sectaire. Elle aime toutes les musiques tant qu'elles sont de qualité et qu'elles véhiculent un message contestataire.

PRÉPARES-TU UN FESTIVAL, CHANSONS CLIPS, ÉVÉNEMENTS POUR SOUTENIR LE MARKETING VIRAL AUTOUR DU TOME 2 ? AS-TU UNE LARGE COMMUNAUTÉ DE FOLLOWERS ?

Je suis déjà en tournée pour présenter le livre un peu partout en France où des organisateurs de festivals et de sound systems m'invitent. Je suis en train de finaliser la compilation qui sera offerte à tous les lecteurs du livre et il y aura du BigTune, crois-moi ;) Pour les clips, je devrais en réaliser un ou eux effectivement. Pour le plaisir bien sûr, et pour remercier tous ces artistes de se mobiliser pour mes romans !!! Quand je vois que le clip de Yaniss Odua a dépassé les 5 millions de vues, je me dis que je ne suis pas seul et que mes romans touchent les gens. C'est déjà beaucoup pour un écrivain. Facebook me permet de rester proche d'eux. C'est la base, ma base, et c'est un kiff d'avoir autant de gens cools qui apprécient mes romans.

QUELQUE CHOSE À RAJOUTER POUR NOUS DONNER ENCORE PLUS ENVIE DE LIRE TON OUVRAGE ?

Rien à ajouter, si ce n'est que vous aimerez les aventures de la Génération H, pour peu que le sexe, la musique et la ganja vous intéressent. La littérature underground n'a pas d'autres ambitions que de distraire les lecteurs en parlant d'histoires qui les touchent.

RECUEILLI PAR LAURENT APPEL
GÉNÉRATION H,
TÊTES CHERCHEUSES D'EXISTENCE
ALEXANDRE GRONDEAU
ÉDITION LA LUNE SUR LE TOIT

A-KRONIKS LOADED (VERSION SCHIZOPHRÈNE)

Un esseulement total. Parfaite solitude. Claustre dans quelques mètres tout ce qu'il y a de carrés, véritable moine urbain dans sa cellule cénobite, absorbant le néant à grandes bouffées, rien ne paraît pouvoir m'arracher à cette béatitude à l'envers. Plus ou moins inextatique. La force du renoncement ! Je réussis progressivement à m'abstraire de tout, à rendre inessentielles toutes les nécessités ordinaires. Une lente acédie. Un glissement insolite vers une démission plus ou moins effective des « exigences » séculières. « Laisser le monde à son désastre » : ça sonne bien ! Peut-être encore un brin trop revendicatif ! À l'abri, dans mon terrier kafkaïen, vérifiant encore et encore que chaque issue fusse parfaitement condamnée, je ne risque rien. Une once de paranoïa rallonge la vie, comme dit ce vieux briscard d'inspecteur Brisco. A shelter from the storm.

Pendant ce temps, les petites nymphes parigotes se font tatouer de jolies fleurs et des papillons au creux du dos ou sur l'épaule. Leurs boyfriends, lycéens des quartiers rupins, alanguis au jardin du Luxembourg fument leur merde en jouant les affranchis. Et de se répandre auprès de leurs coreligionnaires au sujet de la coûteuse « cure de désintox » où un droguologue de renom les a envoyés sur injonction parentale. Hey mec, « détox » ça fera un rien plus crédible quand même ! Tant qu'à se pavaner, autant le faire bien...

La nuit s'abat comme une gifle. Carte sur table. Avec une quinte flush en main, elle aurait tort de se gêner ! Quant à moi, avec ma pauvre dead man's hand, je bluffais bien sûr, prolongeant les veilles jusqu'à ce que les yeux me brûlent, jusqu'à ce que ma vue se brouille de phosphènes. Mon esprit prend son élan, il se déploie, enjambe les minutes, escalade les heures, rêve de Roger Gilbert Lecomte, de Malcolm Lowry. « Partout où se trouve la douleur, c'est terre sainte. »

Je viens de loin de beaucoup plus loin qu'on ne pourrait croire Et les confins de nuit des déserts de la faim Savent seuls mon histoire



Deux heures du matin : envie de crevure, de crever... Comme ça, comme une bouffée de néant aspirée au hasard de la nuit. Et qui ressemble à s'y méprendre à une envie de vivre, de Survivre. « Quiconque voit son double en face doit mourir »... Ma vue baisse, mon double se trouble – double trouble ! Ça craque à l'intérieur et ça résonne comme un froissement de

paupière amplifié. Et puis la lézarde s'ouvre béante. Le saurien qui en sort est terrifié terrifiant.

Du Tennessee à la Caroline du Nord, de Memphis au comté de Graham, la tradition des moonshiners se perpétue. Les distilleries clandestines pullulent dans les forêts des Appalaches où l'on continue à produire et vendre un whisky aussi frelaté que la légende outlaw de Jessie James, véritable héros local. À 16 ans, aux côtés de Bloody Bill Anderson et de ses bushwackers, Jessie faisait l'apprentissage de l'ultra-violence dans une guérilla confinée à une véritable folie sanguinaire.

Sommeils morts dans la vie. Réparateurs, comme on dit. Les courts séjours que j'y entretiens suffisent à équilibrer les masses d'ombres et les poids morts, ralentissent le travail nuisible des épieurs lovées sous mon crâne tissant leurs toiles en fil d'acier souple et tranchant. Marchant à l'envers de mon ombre sur les traces d'anciennes civilisations insomniaques. J'aurais voulu connaître une prière perpétuelle qui apaise...

Dans ce monde, la nuit se prolonge bien au-delà de l'aube et nous emporte comme une carriole folle dételée. Autant dire qu'en l'absence de chevaux, de conducteur et de rênes, on ne flirte pas longtemps le long du précipice, on y pique tout schuss. Et si la chute est sans fin, elle n'en est pas indolore pour autant. On y laisse sa peau et c'est une étrange mue. Écorché aux angles morts, mais ressurgi mille fois les yeux un peu plus creux, le teint hâve, une gueule de déterré... Échance du drame au voyant solitaire... J'ai dealé comme j'ai pu. En étalant la dette. Un échancier sur 10, 15 ans... je sais plus, ça vaut mieux.

Si maintenant je dors ancré Au port de la misère C'est que je n'ai jamais su dire assez À la misère

Au Salvador, le gang de la 18 tient le haut du pavé. Shorty a 18 ans. Il sait qu'il ne fera pas de vieux os, que sa vie violente sera brève. Alors il s'est fait tatouer « Pardon » sur une paupière et « Maman » sur l'autre pour le jour de ses obsèques. Se recueillant devant le corps de son fils, sa mère lisant ces mots sur ses yeux fermés saura combien il est désolé. Une tragique épitaphe.

Le corps en renonce et toute la foutaise du monde s'y colle. Un vrai tue-mouche. Pestilence. Ça commence à sentir le cadavre.

Dans ce monde sans pitié, l'hôpital se fout pas mal de la charité : on tranche dans le vif plus qu'on ne rafistole. On dénerve, on énuclée, on éviscère... Jusqu'à... l'écoeurement. La plus tragique des ablations.

Je suis tombé en bas du monde Et sans flambeau Sombri à fond d'oubli plein de pitiés immondes Pour moi seul beau.

MARC DUFAUD
(POÈME : R.G. LECOMTE)

PARIS IDF

CAARUD BEAUREPAIRE

9, rue Beaurepaire
75010 Paris
> 01 53 38 96 20
> beaurepaire@charonne.asso.fr

CAARUD GAÏA PARIS

62 bis, rue Parmentier
75011 Paris
> 01 77 72 22 00
> accueil@gaiia.easynetonline.net

(LA) CORDE RAIDE

6, place Rutebeuf
75012 Paris
> 01 43 42 53 00
> lacorderaide@wanadoo.fr

ASSOCIATION CHARONNE

9 Quai d'Austerlitz
75013 Paris
> 01 45 83 22 22
> charonne@charonne.asso.fr

ÉMERGENCE

6, rue de Richemont
75013 Paris
> 01 53 82 81 70
> emergence@imm.fr

ADAJE

9, rue Pauly
75014 Paris
> 01 45 42 75 00
> adaje.asos@adaje.org

CAARUD & CSAPA NOVA DONA

82 av Denfert Rochereau
75014 Paris
> 01 43 27 83 90
13h à 19h30 tous les jours sauf le
mardi: 15h à 19h

HÔPITAL MARMOTTAN

17, rue d'Armaillé
75017 Paris
Médecine générale/Hospitalisation
> 01 45 74 00 04 (accueil sur RDV)

BOUTIQUE 18

58, bld Ney
75018 Paris
> 01 46 07 94 84

SLEEP IN - SOS D.I.

61 rue Pajol
75018 Paris
> 01 42 09 55 99
> sleepin18@group-sos.org

CAARUD & CSAPA EGO

13 rue Saint-Luc
75018 Paris
> 01 53 09 99 49
> ego@ego.asso.fr

CAARUD STEP EGO

56 bld La Chapelle
75018 Paris
> 01 53 09 99 49

CAARUD BORÉAL / LA TERRASSE

64 ter, rue de Meaux
75019 Paris
> 01 42 45 16 43

CAARUD INTERL'UD 77

14, route de Montereau
77000 Melun
> 01 64 10 06 24 / 06 77 81 50 50
> caarud77sud@orange.fr
> FB : CAARUD interl'UD 77

Accueil : Lundi & Jeudi : 10h à 17h
et mardi & vendredi : 10h à 12h30

CAARUD ÉMERGENCES 77 NORD

LCR Jules Raimu – Allée Raimu
77200 Torcy
> 01 64 62 07 73 / 06 64 24 75 64
> contact@emergences77.fr
& www.emergences77.fr

APS CONTACT

28, rue de la verrière, BP 75
77160 Provins
> 01 64 08 99 47

CSAPA DU C.H.V.

55 rue du Maréchal Foch
78000 Versailles
> 01 39 63 95 00
> csapa-versailles@ch-versailles.fr

CSAPA MANTES

122, bd Carnot
78200 Mantes-la-Jolie
> 01 30 63 77 90
> csapa-mantes@ch-versailles.fr

CAARUD SIDA PAROLES 78

26 rue de Gassicourt
78200 Mantes-La-Jolie
> 01 34 97 97 70
Lundi: 13h à 18h
Mardi au vendredi: 11h à 18h

CAARUD FRESSONNE

3, rue Hoche
91260 Juvisy
> 01 69 06 06 06
> fressonne@yahoo.fr

CSAPA L'ESPACE

25 bis, route d'Égly
91290 Arpajon
> 01 64 90 62 00
Accueil :
Mardi, Mercredi, Jeudi : 10h à 18h
Lundi 9h30 à 18h
Vendredi 9h30 à 15h

CSAPA APORIA

15 rue des Goulvents
92000 Nanterre
> 01 41 37 68 68
> aporia@agata.asso.fr

LE TRAIT D'UNION

154, rue du Vieux Pont de Sèvres
92100 Boulogne
> 01 41 41 98 01
> contact@oppelia.fr

CSAPA LIBERTES

10 rue de la Liberté -
92220 Bagneux
> 01 45 36 11 20

LE TRAIT D'UNION - OPPELIA

64/66 rue du Fond de la Noue
92390 Villeneuve la Garenne
> 01 47 99 48 22

CAARUD SIDA PAROLES

8, rue Victor Hugo
92700 Colombes
> 01 47 86 08 90
Laboutiquesp92@gmail.com

Equipe Mobile Sud

des Hauts de seine
> 06 44 87 25 74
Lundi : 10h - 13h • Chatenay Malabry
& 13h30 - 17h • Antony-Massy
Mardi : 13h - 20h • Issy-les-Moulineaux
Mercredi : 10h - 17h • Bagneux
Jeudi : 10h - 17h • Antony-Massy

LA MOSAÏQUE

40 ter, rue Marceau
93100 Montreuil
> 01 48 57 02 06
> mosaïque@chi-andre-gregoire.fr

CAARUD PROSES

89 bis, rue Alexis Pesnon
93100 Montreuil
> Equipe : 06 84 82 67 01
Accueil :
Lundi /Mercredi : 10h15-16h30
Mardi : 14h-17h30 • Vendredi : 13h-16h

Espace femmes : jeudi 10h00 – 13h
Permanence :

Hôpital de la Fontaine à St Denis
Lundi/mercredi/Vendredi : 11h – 13h30
Antenne mobile (93) : Bagnolet/
Pantin/Montreuil

CAARUD PROSES

25 Bld Carnot
93200 Saint-Denis
> 01 55 87 02 33
Accueil : lundi 12h30/16h30 • Mardi :
15h00/18h00 • Jeudi : 16h30/20h00
Vendredi : 12h/16h30
Espace Femmes : jeudi 13h:16h30

CAARUD AURORE 93

Bd Ballanger
CHI Robert Ballanger
93600 Aulnay sous Bois
Tél. : 01 43 83 0988
Equipe : 06 32 43 28 47
Permanence : Du lundi au vendredi :
14 h à 18 h.
Vaccination : sur Rendez-vous
Consultation tuberculose : sur RDV

CAARUD EPICES

42 rue Saint-Simon
94000 Créteil
> 01 48 99 22 14
> drogues.et.societe@wanadoo.fr

VISA 94

1, Bd Jules Guesde
94500 Champigny-sur-Marne
> 01 45 16 38 53 / 06 81 01 19 98
> visa1@wanadoo.fr

CAARUD CILDT

50 avenue Karl Marx
94800 Villejuif
> 01 58 46 10 83
> cildt.caarud@gmail.com
Accueil : Lundi, mardi, jeudi et vendredi
9h30 à 13h

AUTOSUPPORT - ENTRAIDE

ASUD

32 rue de Vitruve
75020 Paris
> 01 43 15 04 00
> contact@asud.org

CAARUD ASUD MARSEILLE

57-59 rue du Coq
13001 Marseille
> Assistante sociale : 06 25 25 79 44
> Equipe : 07 77 97 31 89
> asud.mars@gmail.com

Espace accueil individuel d'accès
au matériel de RdR : Lundi au jeudi
de 9h30 à 11h30 et 12h30 à 18h • le
vendredi : 9h30 à 11h30
Permanence collective : lundi /mardi
/Jeudi : 12h30 à 15h30 • Le mercredi
(sur RV) à 12h30 aux Réformés
Permanence ouverte aux femmes :
mardi de 9h30 à 11h30

CAARUD ASUD NÎMES

6 bis, rue Notre-Dame
30000 Nîmes
> 04 66 36 00 12
> asudnimes@orange.fr
> FB : asudnimes

Accueil :

Lundi /Jeudi / Vendredi : 14h – 18h
Mercredi de 9h30-12h et 14h – 18h
Dépistage : permanence une fois par
mois (anonyme et gratuit).

CORRESPONDANT ASUD À NANTES

Alain Termolle 02 53 45 51 04

CAARUD L'ACÔTHÉ

1 bis Bld De Launay
44000 Nantes
> 02 51 72 06 59
> rdr.bus@wanadoo.fr
Accueil collectif : lundi/mercredi/Jeu-
di : 11h à 15h • Mardi : 12h30 à 15 h
Accueil individuel : lundi/mercredi :
15h15 à 17 h • Mardi : 18h à 21 h
Jeudi :15h30 à 19h • Vendredi : 10h30
à 13h.

ASUD LOIRET

Maison des Associations
46 ter rue Ste Catherine
45000 Orléans
> loiret@asud.org

KEEP SMILING

3 rue Baraban
69006 Lyon
> Tél./fax: 04 72 60 92 66
06 78 37 66 89 / 06 78 37 16 26
> info@keep-smiling.com

ACT UP-PARIS

8 rue des Dunes
75019 Paris
> 07 82 66 60 47
> www.actupparis.org

FÉDÉRATION DES CIRC

B.P. : 93043
F-69605 Villeurbanne cedex
> 06 11 53 10 07
> federation@circ-asso.net

TECHNO +

5 passage de la Moselle
75019 Paris
> 06 03 82 97 19
> tplus@technoplus.org

CRIPS ÎLE-DE-FRANCE

14 rue Maublanc
75015 PARIS
> 01 56 80 33 17
> www.lecrips-idf.net

MISSION XBT ET MISSION SQUAT (MÉDECINS DU MONDE)

Analyse de produits 01 43 14 81 68
> xbt@medecinsdumonde.net

RÉGIONS

CAARUD LA K-FÊT / SATO / MAIL

21, rue Chaussée Romaine
02100 Saint Quentin
> 03 23 51 39 59 / 06 37 94 23 60
> caarud-sq@orange.fr
Accueil sur RDV : Lundi / Mardi /
Mercredi / Jeudi / Vendredi : 10h30 à
12h30
Travail de rue : St Quentin / Lainson :
Lundi : 13h30-17h30
Mardi : CSAPA de Chancy : 13h30–
17h30 • Rue Peronne / Hann / Noisel :
13h30–19h
Mercredi : CSAPA Bohaim : 13h30–16h
+ Rue : Lainson / Vervin / Grise / Origny
Ste Beniste : 10h–17h30
Rue St Quentin : 16h30–18h30
Jeudi : Chancy / Tergnier / La Fere :
13h30–18h30

POINT ÉCOUTE DROGUES

Hôpital de Soissons
46, av. du Général de Gaulle
02200 Soissons
> 03 23 75 74 38
> point.ecoute@ch-soissons.fr

CAARUD SATO

41 rue des Cordeliers
02200 Soissons
> 03 23 55 31 95 / 07 87 00 40 73
> sato.caarudsoissons@orange.fr

CAARUD SATO

10 rue Jean de la Fontaine
02400 Château-Thierry
> 03 23 84 04 48 / 06 84 44 73 29
> sato.caarudchth@orange.fr

CAARUD LA PASSERELLE

16 rue du Châtelet
03100 Montluçon
> 04 70 05 56 29
> caarud.montluçon@anpaa.asso.fr

CAARUD POINT ALPHA

6 rue du Maréchal Leclerc
04000 Digne les Bains
Tél. : 04 92 31 12 67 où 04 92 31 69
29

Accueil : Lundi au vendredi de 9h à
12h et 14h à 17h
Possibilité douche et petit-déj.
Tous les lundis matins

CAARUD LOU PASSAGIN

12 rue Emmanuel Philibert
06000 Nice
> 04 93 80 28 18
> Unité Mobile 06 78 03 26 32
> caarud.di06@groupe-sos.org

ACTES

6 av de l'Olivetto
06000 Nice
> 04 93 53 17 00

CAARUD ENTR'ACTES

8 avenue Urbain Bosio
06300 Nice
> 04 93 16 00 49
Permanence : 23 Bd Rimbaldi Nice
lundi au vendredi de 9h30 à 12h / 14h
à 16h30

CAARUD LE SÉMAPHORE

3 rue Antoine Grimaud
07100 Annonay
> 06 45 83 11 81
caarudlesemaphore@orange.fr
Ouvert ts les jours et permanence
à Aubenas, Privas, Tournon

CAARUD YOZ

5 bis Impasse Louis Gabriel Croison
08000 Charleville Mézières
> 03 24 26 68 95
> www.yozinfos.org

CAARUD ARIÈGE

19 rue des Moulins
09000 Foix /
> 06 42 57 45 14

CAARUD & CSAPA AIDEA 11

46 rue Pierre Germain
11000 Carcassonne
> Csapa : 04 68 11 92 92
> Caarud : 04 68 11 92 96
> contact@aidea11.com

CSAPA AIDEA 11

3 Bd maréchal Joffre
11100 Narbonne
> 04 68 42 58 58

CAARUD AIDEA 11

Ancienne Route de Cuzac à Narbonne
11100 Narbonne
> 04 68 49 65 35
> contact@aidea11.com

CAARUD EPICE 12

Cour de la Gare
ou Entrée Indépendante
5 rue Seraincourt
12200 Villefranche de Rouergue
> 05 65 81 17 25 / 06 72 58 43 35

Permanences :

Lundi et Jeudi : 9h à 12h et 13h30 à
18h
Mercredi : 13h30 à 18h30
Mardi et vendredi : Rodez : 1 rue du Gaz
/ UDAF - Entrée RDC - 10h30 à 12h30
et 13h30 à 17h30

SLEEP'IN

8 rue Marcel Sembat
13001 Marseille
> 04 91 62 84 84
PES 24h/24h

CENTRE AMPTA

39 A, rue Nationale
13001 Marseille
> 04 91 91 50 52

CAARUD LE TIPI

26 A rue de la Bibliothèque
13001 Marseille
> 04 91 92 53 11
> tipi@letipi.org

CAARUD SLEEP'IN MARSEILLE

8 rue Marcel Sembat
13001 Marseille
> 04 91 62 84 84
PES : 24h/24h ts les jours, sauf week-
end : en journée seulement

CAARUD BUS 31/32 (7 J/7)

4 avenue Rostand
13003 Marseille
> 04 95 04 56 06
Bus métha 7j/7 06 13 93 40 18
bus3132@orange.fr

L'ELF / CAARUD THC

6 rue des Guerriers
13604 Aix-en-Provence
> 04 42 96 44 52

CSAPA & CAARUD LE CAMETAR

55 rue de l'Égalité -
15000 Aurillac
> Csapa : 04 71 63 82 50
Accueil : ts les jours (sauf week-end) de
10h-13h et 14h-18h
> Caarud : 06 47 95 72 90
Accueil ts les jours (sauf week-end) de
11h-13h et 14h-17h

CAARUD & CSAPA A ZIMA

28 avenue du Colonel Colonna
d'ornano
20000 Ajaccio
> comite2a@anpa.asso.fr

CAARUD & CSAPA A ZIMA

Route Royale Bât. A, Résidence
A Tramuntana
20600 Bastia
> 04 95 31 61 38

CAARUD 21

30, Bd de Strasbourg
21000 Dijon
> 06 88 22 39 18
> caarud@addictions-sedap.fr
accueil 9, bd Jeanne D'Arc,
21000 DIJON

CAARUD SAINT BRIEUC

18 rue du 71e Régiment d'Infanterie
22000 Saint Brieuc
> 02 96 70 28 54
> caarud.saint-brieuc@anpaa.asso.fr

CSAPA SOLEA

2 place René Payot
25000 Besançon
> 03 81 83 03 32
> solea@addsea.fr

ALTAU LE RELAIS

40 Faubourg de Besançon
25200 Montbéliard
> 03 81 91 09 22
> lerelais@wanadoo.fr

CSAPA TEMPO - OPPELIA

4 rue Ampère -
26000 Valence
> 04 75 40 17 70
Accueil : tous les jours sauf week-end :
9h-12h30 et 14h-17h

CAARUD mobile :
appeler au 04 75 40 17 70 pour con-
naître les passages

CAARUD RIPOSTE

2 rue Juiverie
30200 Bagnols sur Cèze
> 04 66 89 65 98
Accueil fixe : 9h à 12 h : Lundi et
vendredi
Mardi : 9 à 12h/ 14 à 17h • Jeudi 14
à 17 h

LA TRE'V

26,rue émile Zola
30600 Vauvert
> 04 66 88 75 30
> latrev@wanadoo.fr

CAARUD & CSAPA « LOGOS »

8 rue Tédanat
30900 Nîmes
> 04 66 21 07 89
> caarud@centre-logos.org

